



La revue des marchés publics



N° 3851 - Vendredi 05 Avril 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 21**

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 12

- Résultats provisoires des régions P. 13 à 21

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 22 à 31**

- Marchés de fournitures et services courants P. 22 à 29

- Marchés de prestations intellectuelles P. 30 & 31

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 32 à 51**

- Marchés de fournitures et services courants P. 32 & 33

- Marchés de travaux P. 34

- Marchés de prestations intellectuelles P. 35 à 51



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

Rectificatif portant sur le montant maximum de l'attributaire « lire 4 954 165 F CFA TTC au lieu de 5 038 653 F CFA TTC

Demande de prix N°2024-001/ENAM/DG/PRM du 08/01/2024 pour l'entretien, la réparation et la maintenance du matériel informatique, des photocopieurs et du groupe électrogène au profit de l'ENAM, IRA/HAUTS BASSINS et IRA/EST (lot 3).

Financement : Budget ENAM, gestion 2024

Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°3788 du 09 Janvier 2024

Date de Dépouillement : 15 Janvier 2024

Lettre de Convocation : N°2024-001/ENAM/DG/PRM du 10 Janvier 2024

Nombre de plis reçus : Six (06) plis pour le lot 3

Calcul de l'offre anormalement basse

Moyenne des offres conformes = 4 808 391 ; 0.4P = 1 923 356 ; E = 6 000 000 ; 0.6E = 3 600 000.

0.6E+0.4P = 5 523 356

0.85 de 5 523 356 = 4 694 853 et 1.15 = 6 351 859

Lot 3 : l'Entretien, la réparation et la maintenance du groupe électrogène au profit de l'ENAM

JEHO NISSI SARL	3 020 800 TTC	4 979 600 TTC	3 020 800 TTC	4 979 600 TTC	Conforme Classé 4 ^{ème}
BATI K PRO	2 547 000 HTVA	4 066 000 HTVA	3 005 460 TTC	4 797 880 TTC	Conforme Classé 3 ^{ème}
MUSELEC	2 735 000 HTVA	3 845 000 HTVA	3 227 300 TTC	4 537 100 TTC	Offre anormalement basse Non classé
SO.T.E.E.MA SARL	3 097 500 TTC	4 655 100 TTC	3 097 500 TTC	4 655 100 TTC	Offre anormalement basse Non classé
ENGCI-SARL	2 801 320 TTC	5 535 380 TTC	2 507 180 TTC	4 954 165 TTC	Conforme Rabais de 10.5 % sur le montant minimum HTVA et sur le montant maximum HTVA. Classé 1 ^{er}
ESI	2 275 000 HTVA	4 050 000 HTVA	2 684 500 TTC	4 926 500 TTC	Conforme A l'item 1 : quantité maximum 100 au lieu de 110 Classé 2 ^{ème}

Attributaire : ENGCI-SARL pour un montant minimum de deux millions cinq cent sept mille cent quatre-vingt (2 507 180) F CFA TTC et pour un montant maximum de quatre millions neuf cents cinquante-quatre mille cent soixante-cinq (4 954 165) F CFA TTC.

Résultats provisoires

MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

SYNTHESE DES TRAVAUX D'EVALUATION DES EXPRESSIONS D'INTERETS DANS LE CDRE DE l'Avis à manifestation d'intérêt n°2024-0006/MSHP/SG/DMP du 18 mars 2024 pour le recrutement d'un Bureau d'études chargé de la réalisation de l'évaluation finale du Projet de préparation et de riposte au COVID-19 (PPR COVID-19) et du Projet de renforcement des services de santé (PRSS)
 Référence de la publication de l'avis : quotidien N°3689 du mercredi 23 août 2023 - Référence de la lettre d'invitation de la CAM pour la délibération :
 Lettre N°2024-0422/MSHP/SG/DMP du 29/03/2024 - Date d'ouverture des plis : 25/03/2024
 Date de délibération : 02/04/2024 - Financement : BANQUE MONDIALE (Crédit IDA N°7192-BF et Don IDA N° E 1100-BFIDA-D3540)
 Méthode de sélection : sélection fondée sur la qualification du consultant (SQC)

Nombre de plis reçus : 11

Nom des consultants	Lettre à manifestation d'intérêt	Présentation du bureau (Adresse complète du siège, organisation et structuration ; les domaines d'interventions, les autorisations et agréments (s'il y a lieu)	Nombre de références techniques similaires réalisées dans le domaine de la santé	Classement	Observations
AMD INTERNATIONAL	fournie	fournie	00	Non classé	Non qualifié
Société Africaine d'Etude et de Conseils (SAEC)	fournie	fournie	02	2 ^{ème}	qualifié
Société d'Etude, de Conseils et d'Assistance Multisectorielle sarl (SECAM)	fournie	fournie	00	Non classé	Non qualifié
NELI-CONSULT	fournie	fournie	00	Non classé	Non qualifié
BUREAU DE COMMUNICATION POUR LA SANTE (BCS)	fournie	fournie	00	Non classé	Non qualifié
BUREAU D'APPUI EN SANTE PUBLIQUE'96 (BASP'96)	fournie	fournie	04	1 ^{er}	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure.
Groupe -Cabinet d'ETUDES EN ECONOMIE ET FINANCES PUBLIQUES (CEFP) -INSTITUT DEVELOP SARL -BFID CONSEILS	fournie	fournie	00	Non classé	Non qualifié
Groupe : -NOVAPPLIX'S -INSTITUT INTERNATIONAL DES TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES DE PLANIFICATION, SUIVI ET EVALUATION DU DEVELOPPEMENT (2 IT/PSE) -NAZAN SARL	fournie	fournie	00	Non classé	Non qualifié
Groupe : -2 AB-CONSULT -CIDEV CONSULTING GROUP SARL	fournie	fournie	00	Non classé	Non qualifié
CABINET METIS	fournie	fournie	00	Non classé	Non qualifié
AGRODEV SERVICES	fournie	fournie	00	Non classé	Non qualifié
Conclusion	Conformément à la section VII, paragraphes, 7.11 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, Cinquième Edition de septembre 2023, le BUREAU D'APPUI EN SANTE PUBLIQUE'96 (BASP'96) classé premier a été retenu pour la suite de la procédure.				

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf

Résultats provisoires

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE – CHUP-CDG

Demande de prix à commandes N°2024-04/MSHP/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 11 mars 2024 pour l'acquisition de consommables informatiques au profit du CHUP-CDG. Publication : Quotidien des Marchés Publics N°3836 du vendredi 15 mars 2024 - Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : lundi 25 mars 2024 - Nombre de plis reçus : 14 - Financement : budget CHUP-CDG, Gestion 2024
Référence de la lettre d'invitation de la CAM : N°2024-005/MSHP/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 19/03/2024

Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)	Montant corrigé (F CFA)	Rang	Observations
MONDIALE DISTRIBUTION	MINI HT : 8 780 000 MINI TTC : MAXI HT : 16 677 500 MAXI TTC :	MINI HT : 8 780 000 MINI TTC : 10 360 400 MAXI HT : 16 677 500 MAXI TTC : 19 679 450	8è	Conforme Aucune pièce administrative fournie.
CAMF	MINI : 8 595 000 MAXI : 16 415 000	MINI HT : 8 595 000 MINI TTC : 10 142 100 MAXI HT : 16 415 000 MAXI TTC : 19 369 700	7è	Conforme Les montants minimum et maximum lus sont HTVA.
IKF BURKINA SARL	MINI HT : 6 735 750 MINI TTC : MAXI HT : 13 466 700 MAXI TTC :	-	-	Non conforme ●Attestation de situation fiscale (ASF) non fournie. ●Prix unitaires irréalistes aux items suivants : -item2 : Encre HP LaserJet CE311A Cyan (126A) à 150F ; -item3 : Encre HP LaserJet CE312A Yellow (126A) à 150F ; -item4 : Encre HP LaserJet CE312A Yellow (126A) à 150F ; -item10 : Encre HP LaserJet CE411A Cyan (305A) à 150F ; -item11 : Encre HP LaserJet CE412A Yellow (305A) à 150F ; -item12 : Encre HP LaserJet CE413A Magenta (305A) à 150F ; -item14 : Encre HP LaserJet W2031A Cyan (415A) à 200F ; -item15 : Encre HP LaserJet W2032A Yellow (415A) à 200F ; -item16 : Encre HP LaserJet W2033A Magenta (415A) à 200F ; -item21 : Encre HP LaserJet CF230A (30A) à 300F ; -item27 : Encre HP LaserJet CF237A (37A) à 200F ; -item28 : Encre HP LaserJet CF280A (80A) à 200F ; -item30 : Toner Canon C-EXV33 à 200F ; -item35 : Souris d'ordinateur avec fil USB à 150F ; -item36 : Souris d'ordinateur sans fil à 150F.
GRUPEMENT UNIVERS GROUP YIDJA SARL / R.R. TECHNOLOGY	MINI HT : 6 600 000 MINI TTC : MAXI HT : 12 702 500 MAXI TTC :	MINI HT : 6 600 000 MINI TTC : 7 788 000 MAXI HT : 12 702 500 MAXI TTC : 14 988 950	-	Non conforme -Aucune pièce administrative fournie. -Offre financière anormalement basse : $15\ 696\ 919 \leq X \leq 21\ 237\ 008$ F CFA TTC.
ECOTECH	MINI HT : 10 094 900 MINI TTC : MAXI HT : 19 747 300 MAXI TTC :	MINI HT : 6 587 350 MINI TTC : 7 773 073 MAXI HT : 12 885 950 MAXI TTC : 15 205 421	-	Non conforme -Rabais de 23% sur les montants minimum et maximum HTVA lus. -Offre financière anormalement basse : $15\ 696\ 919 \leq X \leq 21\ 237\ 008$ F CFA TTC.
PAULAR SERVICES	MINI HT : 5 784 000 MINI TTC : MAXI HT : 11 030 000 MAXI TTC :	MINI HT : 5 784 000 MINI TTC : 6 825 120 MAXI HT : 11 030 000 MAXI TTC : 13 015 400	-	Non conforme Offre financière anormalement basse : $15\ 696\ 919 \leq X \leq 21\ 237\ 008$ F CFA TTC.
LINK LIMITED SARL	MINI HT : 9 050 600 MINI TTC : MAXI HT : 17 340 100 MAXI TTC :	MINI HT : 7 516 600 MINI TTC : 8 869 588 MAXI HT : 14 401 100 MAXI TTC : 16 993 298	6è	Conforme -Rabais de 2% sur les montants minimum et maximum HTVA lus. -Aucune pièce administrative fournie.
GANSONRE MOUMINI SERVICE (GMS)	MINI HT : MINI TTC : 8 045 594 MAXI HT : MAXI TTC : 15 703 440	MINI HT : 6 818 300 MINI TTC : 8 045 594 MAXI HT : 13 308 000 MAXI TTC : 15 703 440	1er	Conforme
OUELAF ELECTRONIQUE SARL	MINI HT : MINI TTC : 8 305 725 MAXI HT : MAXI TTC : 15 800 200	MINI HT : 7 038 750 MINI TTC : 8 305 725 MAXI HT : 13 390 000 MAXI TTC : 15 800 200	4è	Conforme Pièces administratives non fournies exceptée l'ASF.
JEBNEJA SARL	MINI HT : MINI TTC : 8 378 000 MAXI HT : MAXI TTC : 16 499 350	MINI HT : 6 950 000 MINI TTC : 8 201 000 MAXI HT : 13 682 500 MAXI TTC : 16 145 350	2è	Conforme -Erreur sur le prix unitaire de la facture pro forma à l'item25 : 52 000 au lieu de 60 000. D'où une variation de -2,11% sur

Résultats provisoires

				le montant minimum lu et de -2,15% sur le montant maximum lu. -Pièces administratives non fournies exceptée l'ASF.
DATANG SOLUTION	MINI HT : 8 427 500 MINI TTC : MAXI HT : 16 691 000 MAXI TTC :	MINI HT : 6 683 008 MINI TTC : 7 885 949 MAXI HT : 13 235 963 MAXI TTC : 15 618 436	-	Non conforme -Rabais de 20,7% sur les montants minimum et maximum HTVA lus. -Offre financière anormalement basse : 15 696 919 ≤ X ≤ 21 237 008 F CFA TTC.
CATRE BARRAKA	MINI HT : 6 954 000 MINI TTC : MAXI HT : 13 520 000 MAXI TTC :	MINI HT : 6 954 000 MINI TTC : 8 205 720 MAXI HT : 13 520 000 MAXI TTC : 15 953 600	3è	Conforme Pièces administratives non fournies exceptée l'ASF.
ZITI SERVICES	MINI HT : MINI TTC : 7 935 500 MAXI HT : MAXI TTC : 15 612 580	MINI HT : 6 725 000 MINI TTC : 7 935 500 MAXI HT : 13 231 000 MAXI TTC : 15 612 580	-	Non conforme -Offre financière anormalement basse : 15 696 919 ≤ X ≤ 21 237 008 F CFA TTC. -Pièces administratives non fournies exceptée l'ASF.
AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX SARL	MINI HT : MINI TTC : 8 383 900 MAXI HT : MAXI TTC : 16 090 480	MINI HT : 7 105 000 MINI TTC : 8 383 900 MAXI HT : 13 636 000 MAXI TTC : 16 090 480	5è	Conforme Aucune pièce administrative fournie.
Attributaire	GANSONRE MOUMINI SERVICE (GMS) pour un montant minimum de six millions huit cent dix-huit mille trois cent (6 818 300) francs CFA HTVA , un montant minimum de huit millions quarante-cinq mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (8 045 594) francs CFA TTC ; et un montant maximum de quinze millions deux cent soixante-cinq mille (15 265 000) francs CFA HTVA , un montant maximum de dix-huit millions douze mille sept cents (18 012 700) francs CFA TTC après une augmentation des quantités maximums aux items 19,			

MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

SYNTHESE RECTIFICATIVE DU QUOTIDIEN N° 3849 DU MERCREDI 03 AVRIL 2024, PAGE 4 PORTANT SUR LES REFERENCE DE L'AVIS DES TRAVAUX D'EVALUATION DES EXPRESSIONS D'INTERETS DANS LE CDRE DE L'Avis à manifestation d'intérêt n°2024-0006/MSHP/SG/DMP du 18 mars 2024 pour le recrutement d'un Bureau d'études chargé de la réalisation de l'évaluation finale du Projet de préparation et de riposte au COVID-19 (PPR COVID-19) et du Projet de renforcement des services de santé (PRSS)

Référence de la publication de l'avis : **quotidien N°3838 du mardi 19 mars 2024**

Référence de la lettre d'invitation de la CAM pour la délibération : Lettre N°2024-0422/MSHP/SG/DMP du 29/03/2024

Date d'ouverture des plis : 25/03/2024 ; Date de délibération : 02/04/2024

Financement : BANQUE MONDIALE (Crédit IDA N°7192-BF et Don IDA N° E 1100-BFIDA-D3540)

Méthode de sélection : sélection fondée sur la qualification du consultant (SQC). **Nombre de plis reçus : 11**

Nom des consultants	Lettre à manifestation d'intérêt	Présentation du bureau (Adresse complète du siège, organisation et structuration ; les domaines d'interventions, les autorisations et agréments (s'il y a lieu)	Nombre de références technique similaires réalisées dans le domaine de la santé	Classement	Observations
AMD INTERNATIONAL	fournie	fournie	00	Non classé	Non qualifié
Société Africaine d'Etude et de Conseils (SAEC)	fournie	fournie	02	2 ^{ème}	qualifié
Société d'Etude, de Conseils et d'Assistance Multisectorielle sarl (SECAM)	fournie	fournie	00	Non classé	Non qualifié
NELI-CONSULT	fournie	fournie	00	Non classé	Non qualifié
BUREAU DE COMMUNICATION POUR LA SANTE (BCS)	fournie	fournie	00	Non classé	Non qualifié
BUREAU D'APPUI EN SANTE PUBLIQUE'96 (BASP'96)	fournie	fournie	04	1 ^{er}	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure.
Groupement -Cabinet d'ETUDES EN ECONOMIE ET FINANCES PUBLIQUES (CEFP) -INSTITUT DEVELOP SARL -BFID CONSEILS	fournie	fournie	00	Non classé	Non qualifié
Groupement : -NOVAPPLIX'S -INSTITUT INTERNATIONAL DES TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES DE PLANIFICATION, SUIVI ET EVALUATION DU DEVELOPPEMENT (2 IT/PSE) -NAZAN SARL	fournie	fournie	00	Non classé	Non qualifié
Groupement : -2 AB-CONSULT -CIDEC CONSULTING GROUP SARL	fournie	fournie	00	Non classé	Non qualifié
CABINET METIS	fournie	fournie	00	Non classé	Non qualifié
AGRODEV SERVICES	fournie	fournie	00	Non classé	Non qualifié
Conclusion	Conformément à la section VII, paragraphes, 7.11 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, Cinquième Edition de septembre 2023, le BUREAU D'APPUI EN SANTE PUBLIQUE'96 (BASP'96) classé premier a été retenu pour la suite de la procédure.				

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Appel d'Offres National N°2023-014/MESRI/SG/DMP du 14/12/2023 pour l'acquisition de matériel didactique au profit de l'Université Virtuelle du Burkina Faso (UV-BF) ; **Financement** : Don n° D-357-BF du 21 août 2018 ; **Publication** : Quotidiens des marchés publics N°3796 du 19 janvier 2024 et 3797 du 22 janvier 2024 ; **Date de dépouillement** : 29/02/2024 ; **Date de délibération** : 20/03/2024. **Nombre de plis reçus** : neuf (09) ; **Convocation de la CAM (ouverture)** : Lettre n°2024-0080/MESRI/SG/DMP du 22/02/2024. ; **Convocation de la CAM (délibération)** : Lettre n°2024-0111/MESRI/SG/DMP du 15/03/2024.

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
GROUPEMENT ENTREPRISE BUSIA TECH & GFB SARL	151 432 000 HTVA	149 071 760	NON CONFORME -Diminution des quantités conformément au rectificatif aux items (1, 2, 3, 5, 6, 9, 11, 18 et 23) - Correction du montant lu en TTC entraînant une diminution du montant de l'offre de 29 618 000 soit une variation négative de 16,58% -Au niveau de l'Item 1 : propose un antivirus de 2023 au lieu un antivirus de 2024 -Au niveau de l'Item 2 : la fréquence de base du processeur est de 2,1 au lieu de 2,4 au moins demandée et l'antivirus proposé est obsolète (version 2023) -Au niveau de l'Item 3 : absence de précision du volume de reproduction mensuelle et sur la capacité de reproduction du toner ; -Au niveau de l'Item 5 : absence de précision du volume de reproduction mensuelle et sur la capacité de reproduction du toner ; -Au niveau de l'Item 16 : l'imprimante proposée n'est pas à jet d'encre. -Chiffres d'affaires Fourni non certifiés par les autorités compétentes	Non classée
SOCIETE GLOBAL EQUIPEMENT SARL	139 878 734	139 878 734	CONFORME	1 ^{er}
GROUPEMENT GAFOUREY & ENF	170 244 500	170 244 500	NON CONFORME -Au niveau de l'ITEM 1 : discordance entre les caractéristiques du processeur proposé et celles du fabricant. -Propose un ordinateur de 12 ^{ème} génération alors que les références renvoient à un ordinateur de 13 ^{ème} génération. -Un seul marché similaire conforme fourni au lieu de deux marchés similaires conformément au DAO.	Non classée
DDDI	190 036 640	115 341 600	NON CONFORME -Diminution des quantités conformément au rectificatif aux items (1, 2, 3, 5, 6, 9, 11, 18 et 23) -Correction du montant lu en TTC entraînant une diminution du montant de l'offre de 74 695 040 soit une variation négative de 39,31% -Aucun personnel n'a été fourni conformément aux exigences du DAO	Non classée
COGEA INTERNATIONAL SA	182 900 000	182 900 000	CONFORME	3 ^{ème}
YIENTELLA SARL	178 770 000	178 770 000	CONFORME	2 ^{ème}
NEXT'S NOUVELLES EXPERTISES TECHNIQUES	123 917 498	123 917 498	NON CONFORME -Au niveau de l'Item 3 : le modèle du scanner proposé ne permet pas de se connecter au wifi ; -Au niveau de l'Item 11 : Capacité de chargement non précisée dans le prospectus ; -Au niveau de l'Item 15 : bande de fréquence insuffisante dans le prospectus : 30-20000 HZ au lieu de 610 à 625 MHZ demandés ; -Au niveau de l'Item 30 : le modèle proposé n'est pas conforme aux caractéristiques techniques proposées : 100µA à 10A proposé au lieu de 5/50/500mA/10A sur le prospectus du fabricant.	Non classée
EKL	169 206 100	240 106 910	CONFORME Au niveau des Items 22 à 36 : application de la moyenne des prix unitaires des 8 conquérants entraînant une augmentation du montant lu TTC de 70 900 810 soit une variation positive de 41,90%	5 ^{ème}
GROUPEMENT D'ENTREPRISES FT BUSINESS & SCTT	196 403 199	205 755 252	CONFORME -Application des prix unitaire en lettres qui sont supérieurs aux prix unitaires en chiffre entraînant une augmentation du montant lu TTC de l'ordre 9 352 553 soit une variation positive de 4,76%	4 ^{ème}

Attributaire provisoire : SOCIETE GLOBAL EQUIPEMENT (SGE) SARL pour un montant HTVA de cent trente-quatre millions neuf cent sept mille huit cents (134 907 800) F CFA et un montant TTC de cent cinquante-neuf millions cent quatre-vingt-onze mille deux cent deux (159 191 202) F CFA après une augmentation de six (06) ordinateurs à l'item 1 qui passe de 15 ordinateurs à 21 ordinateurs (soit une variation de 13,80%) avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours et un délai de validité des offres de quatre-vingt-dix (90) jours.

Résultats provisoires

MINISTERE DEL'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de prix : N°2024-015F/MEEA/SG/DMP du 28/02/2024 pour la fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit des structures du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) - **Financement:** Budget de l'Etat – Exercice 2024
Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N° 3830-3831 du jeudi 7 au vendredi 8 mars 2024 - **Date de dépouillement :** 14/03/2024 - **Nombre de soumissionnaires :** Quatorze (14) - **Nombre de lots - :** Cinq (05) lots

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	H TVA	TTC	H TVA	TTC		
Lot 01 : fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit de la DGRE et du ST-GIRE						
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	Min : 11 204 138 Max : 22 408 276	Mini: 12 324 552 Maxi: 24 649 104	Min : 11 320 100 Max : 22 640 200	Mini: 12 452 110 Maxi: 24 904 220	Conforme techniquement Non Conforme financièrement -Discordance entre les quantités demandées en mini (1050) et en maxi (2100) au niveau des items n°1 et n°2 du sous total 1 et les quantités proposées qui sont respectivement 1029 et 2058 entraînant une augmentation des montants totaux mini et maxi de 1,03%. -En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE est déclarée anormalement basse au minimum et au maximum : -au mini : le montant minimum total TTC de l'offre (12 452 110 FCFA) est inférieur à 12 456 135 FCFA TTC (seuil minimum ttc) ; -au maxi : le montant maximum total TTC de l'offre (24 904 220 FCFA) est inférieur à 24 912 270 FCFA TTC (seuil minimum ttc).	-
GROUPE SO.FA	-	Mini: 15 225 100 Maxi: 30 450 200	-	Mini: 15 225 100 Maxi: 30 450 200	Conforme	4 ^{ème}
MEL SERVICES	-	Mini: 12 265 000 Maxi: 24 530 000	-	Mini: 12 265 000 Maxi: 24 530 000	Conforme techniquement Non Conforme financièrement En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de MEL SERVICES est déclarée anormalement basse au minimum et au maximum : -au mini : le montant minimum total TTC de l'offre (12 265 000 FCFA) est inférieur à 12 456 135 FCFA TTC (seuil minimum ttc) ; -au maxi : le montant maximum total TTC de l'offre (24 530 000 FCFA) est inférieur à 24 912 270 FCFA TTC (seuil minimum ttc).	-
RESIDENCE HOTELIERE GEORGES VI	Mini: 14 093 750 Maxi: 28 187 500	-	Mini: 14 093 750 Maxi: 28 187 500	Mini: 15 503 125 Maxi: 31 006 250	Conforme	6 ^{ème}
CLUB BELKO	-	Mini: 12 075 525 Maxi: 12 075 525	-	Mini: 12 075 525 Maxi: 24 151 050	Non conforme Différence entre le montant maximum TTC lu (12 075 525 Fcfa) sur la lettre de soumission et le montant maximum TTC du bordereau des prix pour les fournitures (24 151 050) Fcfa ; conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020 de l'ARCOP qui stipule que toute proposition est écartée lorsque, sans correction, le montant mentionné sur la lettre de soumission diffère de celui figurant sur la facture proforma ou le devis estimatif.	-
GOLDEN RESTAURANT	-	Mini: 15 416 500 Maxi: 30 833 000	-	Mini: 15 416 500 Maxi: 30 833 000	Conforme	5 ^{ème}
INTER NEGOCES	-	Mini: 12 632 400 Maxi: 25 264 800	-	Mini: 12 632 400 Maxi: 25 264 800	Conforme	1 ^{er}
TINEPRO	-	Mini: 12 120 625 Maxi: 24 241 250	-	Mini: 12 120 625 Maxi: 24 241 250	Conforme techniquement Non Conforme financièrement En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de TINEPRO est déclarée anormalement basse au minimum et au maximum : -au mini : le montant minimum total	-

Résultats provisoires

					TTC de l'offre (12 120 625 FCFA) est inférieur à 12 456 135 FCFA TTC (seuil minimum ttc) ; -au maxi : le montant maximum total TTC de l'offre (24 241 250 FCFA) est inférieur à 24 912 270 FCFA TTC (seuil minimum ttc).	
HARMONIE SERVICE	-	Mini: 7 888 650 Maxi: 30 902 300	-	Mini: 15 416 500 Maxi: 30 833 000	Conforme techniquement Non Conforme financièrement -En application des prix en lettres du bordereau des prix unitaires pour le calcul du bordereau des prix pour les fournitures, il y a une discordance entre le montant minimum TTC lu (7 888 650) FCFA sur la lettre de soumission et le montant minimum TTC du bordereau des prix pour les fournitures calculé (15 416 500) FCFA entrainant une variation de 95,43% par rapport à l'offre initiale ; -discordance entre le montant en lettre (2300) et celui en chiffre (2330) dans le bordereau des prix unitaires au niveau de l'item I.1 entrainant une diminution du montant total maximum TTC de 30 902 300 F CFA à 30 833 000 F CFA soit une variation de -0,22% par rapport à l'offre initiale.	-
Z.E MULTI SERVICES	-	Mini: 12 853 500 Maxi: 25 707 000	-	Mini: 12 853 500 Maxi: 25 707 000	Conforme	2^{ème}
WOURE SERVICES	-	Mini: 12 241 900 Maxi: 24 483 800	-	Mini: 12 241 900 Maxi: 24 483 800	Conforme techniquement Non Conforme financièrement En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de WOURE SERVICES est déclarée anormalement basse au minimum et au maximum : -au mini : le montant minimum total TTC de l'offre (12 241 900 FCFA) est inférieur à 12 456 135 FCFA TTC (seuil minimum ttc) ; -au maxi : le montant maximum total TTC de l'offre (24 483 800 FCFA) est inférieur à 24 912 270 FCFA TTC (seuil minimum ttc).	-
ROSALIE SERVICE	-	Mini: 13 146 650 Maxi: 26 293 300	-	Mini: 13 146 650 Maxi: 26 293 300	Conforme	3^{ème}
ATTRIBUTAIRE	INTER NEGOCES pour un montant total minimum TTC de douze millions six cent trente-deux mille quatre cent (12 632 400) F CFA soit un montant total maximum TTC de vingt-cinq millions deux cent soixante-quatre mille huit cent (25 264 800) F CFA avec un délai d'exécution de trente jours (30) mois par commande.					
Lot 02 : fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit de la DGPE						
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	Min : 7 198 100 Max : 14 396 200	Mini: 7 917 910 Maxi: 15 835 820	Min : 7 198 100 Max : 14 396 200	Mini: 7 917 910 Maxi: 15 835 820	Conforme techniquement Non Conforme financièrement En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE est déclarée anormalement basse au minimum et au maximum : -au mini : le montant minimum total TTC de l'offre (7 917 910 FCFA) est inférieur à 7 958 914 FCFA TTC (seuil minimum ttc) ; -au maxi : le montant maximum total TTC de l'offre (15 835 820 FCFA) est inférieur à 15 917 828 FCFA TTC (seuil minimum ttc).	-
GROUPE SO.FA	-	Mini: 9 100 520 Maxi: 18 201 040	-	Mini: 9 100 520 Maxi: 18 201 040	Conforme	4 ^{EME}
MEL SERVICES	-	Mini: 7 879 300 Maxi: 15 758 600	-	Mini: 7 879 300 Maxi: 15 758 600	Conforme techniquement Non Conforme financièrement En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de MEL SERVICES est déclarée anormalement basse au minimum et au maximum : -au mini : le montant minimum total	-

Résultats provisoires

					TTC de l'offre (7 879 300 FCFA) est inférieur à 7 958 914 FCFA TTC (seuil minimum ttc) ; -au maxi : le montant maximum total TTC de l'offre (15 758 600 FCFA) est inférieur à 15 917 828 FCFA TTC (seuil minimum ttc).	
ENTREPRISE LA TRINITE MONICA	Mini: 7 507 500 Maxi: 15 015 000	-	Mini: 7 507 500 Maxi: 15 015 000	Mini: 8 258 250 Maxi: 16 516 500	Conforme	3EME
RESIDENCE HOTELIERE GEORGES VI	Mini: 9 100 000 Maxi: 18 200 000	-	Mini: 9 100 000 Maxi: 18 200 000	Mini: 10 010 000 Maxi: 20 020 000	Conforme	7EME
CLUB BELKO	-	Mini: 7 729 150 Maxi: 15 458 300	-	Mini: 7 729 150 Maxi: 15 458 300	Conforme techniquement Non Conforme financièrement En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de CLUB BELKO est déclarée anormalement basse au minimum et au maximum : -au mini : le montant minimum total TTC de l'offre (7 729 150 FCFA) est inférieur à 7 958 914 FCFA TTC (seuil minimum ttc) ; -au maxi : le montant maximum total TTC de l'offre (15 458 300 FCFA) est inférieur à 15 917 828 FCFA TTC (seuil minimum ttc).	-
GOLDEN RESTAURANT	-	Mini: 8 000 850 Maxi: 16 001 700	-	Mini: 8 000 850 Maxi: 16 001 700	Conforme	1 ^{ER}
INTER NEGOCES	-	Mini: 9 409 400 Maxi: 18 818 800	-	Mini: 9 409 400 Maxi: 18 818 800	Conforme	6EME
TINEPRO	-	Mini: 7 824 960 Maxi: 15 649 920	-	Mini: 7 815 570 Maxi: 15 631 140	Conforme techniquement Non Conforme financièrement En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de TINEPRO est déclarée anormalement basse au minimum et au maximum : -au mini : le montant minimum total TTC de l'offre (7 815 570 FCFA) est inférieur à 7 958 914 FCFA TTC (seuil minimum ttc) ; -au maxi : le montant maximum total TTC de l'offre (15 631 140 FCFA) est inférieur à 15 917 828 FCFA TTC (seuil minimum ttc).	-
HARMONIE SERVICE	-	Mini: 8 008 000 Maxi: 16 016 000	-	Mini: 8 008 000 Maxi: 16 016 000	Conforme	2EME
Z. E. MULTI SERVICES	Mini: 6 890 000 Maxi: 15 900 000	-	Mini: 6 890 000 Maxi: 13 780 000	Mini: 7 579 000 Maxi: 15 158 000	Conforme techniquement Non Conforme financièrement -Discordance entre la quantité maximale demandée (2 600) et celle proposée (3 000) au niveau de l'item 2 entraînant une diminution du montant total maximum HTVA de 15 900 000 FCFA à 13 780 000 FCFA soit une variation de -13,33% ; -En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de Z.E MULTI SERVICES est déclarée anormalement basse au minimum et au maximum : -au mini : le montant minimum total TTC de l'offre (7 579 000 FCFA) est inférieur à 7 958 914 FCFA TTC (seuil minimum ttc) ; -au maxi : le montant maximum total TTC de l'offre (15 158 000 FCFA) est inférieur à 15 917 828 FCFA TTC (seuil minimum ttc).	-
ROSALIE SERVICE	-	Mini: 9 194 900 Maxi: 18 389 800	-	Mini: 9 194 900 Maxi: 18 389 800	Conforme	5EME
ATTRIBUTAIRE	GOLDEN RESTAURANT pour un montant total minimum TTC de huit millions huit cent cinquante (8 000 850) F CFA soit un montant total maximum TTC de seize millions mille sept cent (16 001 700) F CFA avec un délai d'exécution de trente jours (30) mois par commande.					

Résultats provisoires

Lot 03 : fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit de la DGEVCC						
GROUPE SO.FA	-	Mini: 6 275 610 Maxi: 12 551 220	-	Mini: 6 275 610 Maxi: 12 551 220	Conforme	4EME
ZAMA NETTOYAGE	Mini: 4 662 000 Maxi: 9 324 000	-	Mini: 4 662 000 Maxi: 9 324 000	Mini: 5 128 200 Maxi: 10 256 400	Conforme techniquement Non Conforme financièrement En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de ZAMA NETTOYAGE est déclarée anormalement basse au minimum et au maximum : -au mini : le montant minimum total TTC de l'offre (5 128 200 FCFA) est inférieur à 5 540 249 FCFA TTC (seuil minimum ttc) ; -au maxi : le montant maximum total TTC de l'offre (10 256 400 FCFA) est inférieur à 11 080 499 FCFA TTC (seuil minimum ttc).	-
GOLDEN RESTAURANT	-	Mini: 6 583 500 Maxi: 13 167 000	-	Mini: 6 583 500 Maxi: 13 167 000	Conforme	5EME
INTER NEGOCES	-	Mini: 5 662 800 Maxi: 11 325 600	-	Mini: 5 662 800 Maxi: 11 325 600	Conforme	1 ^{ER}
TINEPRO	-	Mini: 5 449 950 Maxi: 10 899 900	-	Mini: 5 449 950 Maxi: 10 899 900	Conforme techniquement Non Conforme financièrement En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière de TINEPRO est déclarée anormalement basse au minimum et au maximum : -au mini : le montant minimum total TTC de l'offre (5 449 950 FCFA) est inférieur à 5 540 249 FCFA TTC (seuil minimum ttc) ; -au maxi : le montant maximum total TTC de l'offre (10 899 900 FCFA) est inférieur à 11 080 499 FCFA TTC (seuil minimum ttc).	-
HARMONIE SERVICE	-	Mini: 5 989 500 Maxi: 11 979 000	-	Mini: 5 989 500 Maxi: 11 979 000	Conforme	2EME
ROSALIE SERVICE	-	Mini: 5 999 400 Maxi: 11 998 800	-	Mini: 5 999 400 Maxi: 11 998 800	Conforme	3EME
Attributaire	INTER NEGOCES pour un montant total minimum TTC de cinq millions six cent soixante-deux mille huit cent (5 662 800) F CFA soit un montant total maximum TTC de onze millions trois cent vingt-cinq mille six cent (11 325 600) F CFA avec un délai d'exécution de trente jours (30) mois par commande.					
Lot 04 : fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit de la DGEF						
ENTREPRISE LA TRINITE MONICA	Mini: 3 562 500 Maxi: 7 125 000	-	Mini: 3 562 500 Maxi: 7 125 000	Mini: 3 918 750 Maxi: 7 837 500	Conforme	2ème
HARMONIE SERVICE	-	Mini: 3 580 170 Maxi: 7 160 340	-	Mini: 3 580 170 Maxi: 7 160 340	Conforme	1er
Attributaire	HARMONIE SERVICE pour un montant total minimum TTC de trois millions cinq cent quatre-vingt mille cent soixante-dix (3 580 170) F CFA soit un montant total maximum TTC de sept millions cent soixante mille trois cent quarante (7 160 340) F CFA avec un délai d'exécution de trente jours (30) mois par commande.					
Lot 05 : fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit du SP-CNDD						
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	Min : 3 772 720 Max : 7 545 440	Mini: 4 149 992 Maxi: 8 299 984	-	Mini: 4 149 992 Maxi: 8 299 984	Conforme	2 ^{ème}
HARMONIE SERVICE	-	Mini: 3 520 440 Maxi: 7 040 880	-	Mini: 3 520 440 Maxi: 7 040 880	Conforme	1 ^{er}
Attributaire	HARMONIE SERVICE pour un montant total minimum TTC de trois millions cinq cent vingt mille quatre cent quarante (3 520 440) F CFA soit un montant total maximum TTC de sept millions quarante mille huit cent quatre-vingt (7 040 880) F CFA avec un délai d'exécution de trente jours (30) mois par commande.					

Résultats provisoires

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC /AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN

DEMANDE DE PROPOSITION ALLEGEE N°2024-01/GIP-AEM/CB/CA/DGAEM/PRM DU 22/02/ 2024 POUR LA REALISATION DES ETUDES AU PROFIT DE L'AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN (2 LOTS) Budget AEM/Gestion 2024/CFE

Publication de l'avis :

Convocation de la CCAM n° N°2043-23/GIP-AEM/CB/CA/DG du 06/03/2024

Nombre de plis reçus : trois (03) - DATE DE DELIBERATION : le 11 mars 2024

- Lot 1, élaboration d'un plan d'aménagement et d'une notice d'impact environnemental pour la protection du marigot Houet
Budget prévisionnel : 40 000 000 F.CFA TTC

N	Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Note pondérée	Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
1	BERA		35 370 500	-	-	85,6	2 ieme	Absence d'ordinateurs portable, d'imprimantes et d'appareil photo
2	GROUPEMENT BGB MERIDIEN/GID		36 285 000			92 29	1 ^{er}	Absence de mise à disposition pour le matériel roulant
Retenu pour la négociation		GROUPEMENT BGB MERIDIEN/GID						

LOT 2 : étude sociologique pour l'aménagement du marigot Houet, Région des Hauts-Bassins

Budget prévisionnel : 7 500 000 F.CFA TTC

N	Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Note pondérée	Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
1	SANCTEA		6 504 750	-	-	81,6	1 ^{er}	- Diplôme de chef de mission adjoint fourni non conforme -Absence de mise à disposition du matériel roulant -Un appareil photo fourni au lieu de deux
Retenu pour la négociation		SANCTEA						

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

REGION DU CENTRE

Demande de prix N°2024-01/CTGD/M/SG/PRM du 09/01/2024 relative à l'acquisition de fournitures scolaires et de consommables didactiques au profit des écoles primaires de la commune de Tanghin-Dassouri.

Financement : ressources transférée MENAPLN gestion 2024.

Publication de l'avis : quotidien des Marchés Publics N°3842 du vendredi 25 Mars 2024

Date de dépouillement : 08 février 2024

Rectificatif du résultat du lot2 relatif à l'acquisition de consommables didactiques au profit des écoles primaires de la commune de Tanghin-Dassouri sur la non prise en compte de la remise de 8% au montant de l'augmentation

Lot2 : acquisition de consommables didactiques au profit des écoles primaires de la commune de Tanghin-Dassouri

Contrôle :

0,85M= 3 145 684 TTC

1,15M= 4 255 925 TTC

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Remise Rabais	Rang	Observations
	Minimum		Maximum				
	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
MASSILDA TECHNOLOGIE	2 310 000	2 725 800	-	-	Néant	Non classe	Conforme Offre anormalement basse
SASER Sarl	-	3 572 450	-	-	Néant	5 ^{ème}	Conforme
Planète Services	-	3 510 500	2 737 000	3 229 660	Avec une remise de 8% sur le montant HTVA	1 ^{er}	Conforme
Librairie Paperie Neerwaya (LPN)	-	3 280 990	-	-	Néant	2 ^{ème}	Conforme
Pouteere Nooma (PN)	2 865 000	3 380 700	-	-	Néant	4 ^{ème}	Conforme
ECO Afrique	2 826 000	3 334 680	-	-	Néant	3 ^{ème}	Conforme
RACHI Services	2 665 000	3 144 700	-	-	Néant	Non classe	Conforme Offre anormalement basse
KOUDBI MULTI SERVICE	2 640 000	3 115 200	-	-	Néant	Non classe	Conforme Offre anormalement basse
WARSI	3 134 500	3 698 720	-	-	Néant	6 ^{ème}	Conforme

Attributaire : << Planète Services >> pour un montant trois millions cent onze mille quatre cent quarante (3 111 440) francs CFA HTVA et de trois millions six cent soixante-onze mille quatre cent quarante-vingt-dix-neuf (3 671 499) francs CFA TTC après une augmentation de trois cent soixante-dix (370) paquets de craies blanches soit une variation de 13,68% avec un délai d'exécution de trente (30) jours.

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE EST

Manifestation d'intérêt n°2024-10-MSJE/RGES/PBLG/DPSL-BLG du 02 février 2024 pour la constitution d'une base des prestataires à consulter pour les demandes de cotations au profit de la DPSL-BLG
Publication de l'avis : Quotidien n°3822 du lundi 26 février 2024. Date de dépouillement : lundi 04 mars 2024.
Rectification du Résultat Provisoire : Quotidien N° 3846 – 3847 (bis) du vendredi 29 mars – lundi 1^{er} avril 2024

Lot1 : Acquisition de fourniture de bureau

N°	Nom commercial/Entreprise	Représentant légal	IFU	RCCM	Contact
01	ROSARIO MULTI-SERVICE	COMPAORE GESWENDE Yanick	00106669 K	BF TNK 2018 A 180	24 71 01 29/ 70 57 28 77
02	EZOB	HIEN Belinda Olga	00008935 S	BF TNK 2006 A 138	24 71 02 12/ 70 35 00 87
03	BANGRE MULTI-SERVICE	DRABO Alassane	00041496 U	BF TNK 2012 A 118	70 94 45 08/ 71 24 17 60
04	GALYAM	ZABA Noyam Eric	00007509 S	BF TNK 2006 A 112	70 26 01 24/78 83 56 66
05	MUSOF	OUBDA Dieudonné	00004621 C	BF TNK 2005 A 026	70 12 95 37/ 76 62 14 48
06	LEADER SERVICE & DISTRIBUTION	HIEN K. Rodrigue Romaric	00125152 V	BF OUA 2019 B 7018	70 23 50 92/ 68 63 28 28

Lot2 : Entretien et maintenance de mobilier de bureau et de matériel informatique et péri-informatique

N°	Nom commercial/Entreprise	Représentant légal	IFU	RCCM	Contact
01	BANGRE MULTI-SERVICE	DRABO Alassane	00041496 U	BF TNK 2012 A 118	70 94 45 08/ 71 24 17 60
02	LEADER SERVICE & DISTRIBUTION	HIEN K. Rodrigue Romaric	00125152 V	BF OUA 2019 B 7018	70 23 50 92/ 68 63 28 28
03	PROSERVICE INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIE	HIEN K. Rodrigue Romaric	00136833 P	BF OUA 2020 B 4023	70 06 43 62/ 66 76 50 12

Lot3 : Acquisition de fourniture spécifique (Acquisition de matériel de Sport et de Loisirs)

N°	Nom commercial/Entreprise	Représentant légal	IFU	RCCM	Contact
01	EZOB	HIEN Belinda Olga	00008935 S	BF TNK 2006 A 138	24 71 02 12/ 70 35 00 87
02	GALYAM	ZABA Noyam Eric	00007509 S	BF TNK 2006 A 112	70 26 01 24/78 83 56 66
03	MUSOF	OUBDA Dieudonné	00004621 C	BF TNK 2005 A 026	70 12 95 37/ 76 62 14 48
04	LEADER SERVICE & DISTRIBUTION	HIEN K. Rodrigue Romaric	00125152 V	BF OUA 2019 B 7018	70 23 50 92/ 68 63 28 28

DIRECTION REGIONALE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DU CENTRE-EST

FICHE SYNTHESE DE LA BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS DE LA DRDICAPME-CES POUR L'ANNEE 2024
REFERENCE DE LA PUBLICATION DE L'AVIS : N°3723 du mardi 10 octobre 2023 ; Date limite de dépôt des plis : 29/02/2024

DELIBERATION : 04/03/2024 ; NOMBRE DE LOTS : 3 ; NOMBRE DE PLIS RECUS : 20

COMMISSION RESTREINTE : SERVICE DE GESTION FINANCIERE (1) ; SERVICE BENEFICIAIRE (1)

LOT 1 : Acquisition de fournitures de bureau

N°	NOM COMMERCIAL	N° IFU	N°RCCM	REPRESENTANT LEGAL	ADRESSE	DATE DE CREATION
01	BONKOUNGOU MULTI SERVICES	00122633 B	BF-TNK-2019-A-118	BONKOUNGOU P Isabelle	72 69 76 92 / 76 74 75 51 / 78 68 17 55	20 mai 2019
02	DEM'S SERVICES SARL	00102712 X	BF OUA 2018 B 2320	Ablasse DEMBEGA	70 12 00 16 / 78 73 62 09	2018
03	SERVICE GANEMTORE	00006308 P	BF OUA 2002 A 2812	GANEMTORE Mahamadi	70 28 00 16 / 78 11 19 07	2002
04	INTER-ACTIVITES	00138939 F	BF OUA 2020 A 5420	YABRE/SAMPEBGO T. Sylvie	78 83 32 18 / 71 12 49 57	2020
05	ETS BONKOUNGOU SAIDOU ET FRERES	00045480 V	BF OUA 2000 A 1024	BONKOUNGOU Saidou	76 63 85 03 / 70 04 47 12	2000
06	SOLEIL D'ESPOIR	00209595 F	BF OUA-01-2023-B12-10525	OUERMI Adélaïde	68 18 23 15 / 70 18 87 03 / 65 93 21 31	2023
07	Eclair Info	00159046 E	BF OUA 2021 B 6027	SAWADOGO Daouda	70 04 12 48 / 76 95 04 08 / 78 04 03 54	2021
08	ALBERT SERVICES	00109580 N	BF TNK 2018 A 230	NOUGTARA Albert	70 30 23 01	17/08/2018
09	AUBERGE AFRIQUE	00118876 D	BF-TNK-2019-A-076	BISSYENDE W Arnaud	64 07 18 13 / 70 53 83 31	06 juin 2019

Lot 2 : Entretien et maintenance de véhicule à quatre (04) roues

10	GARAGE OK 2000	00071669 E	BF OUA 2016 A 0547		79 52 52 96	2016
11	GARAGE GARANGO PAUL	00051172 B	BF-TNK-2003-A-200	GARANGO PAUL	70 27 67 12 / 76 96 08 04	2003
12	GARAGE BALIMA ADAMA	00013035 X	BF TNK 2007 A 095	BALIMA ADAMA	70 22 42 71 / 70 29 92 98	2007

LOT 3 : Acquisition de produits pour informatiques et péri-informatiques

13	NOM COMMERCIAL	N° IFU	N°RCCM	REPRESENTANT LEGAL	ADRESSE	DATE DE CREATION
14	BONKOUNGOU MULTI SERVICES	00122633 B	BF-TNK-2019-A-118	BONKOUNGOU P Isabelle	72 69 76 92 / 76 74 75 51 / 78 68 17 55	20 mai 2019
15	DEM'S SERVICES SARL	00102712 X	BF OUA 2018 B 2320	Ablasse DEMBEGA	70 12 00 16 / 78 73 62 09	2018

Résultats provisoires

16	SERVICE GANEMTORE	00006308 P	BF OUA 2002 A 2812	GANEMTORE Mahamadi	70 28 00 16 / 78 11 19 07	2002
17	INTER-ACTIVITES	00138939 F	BF OUA 2020 A 5420	YABRE/SAMPEBGO T. Sylvie	78 83 32 18 / 71 12 49 57	2020
18	ETS BONKOUNGOU SAIDOU ET FRERES	00045480 V	BF OUA 2000 A 1024	BONKOUNGOU Saidou	76 63 85 03 / 70 04 47 12	2000
19	ALBERT SERVICES	00109580 N	BF TNK 2018 A 230	NOUGTARA Albert	70 30 23 01	17/08/2018
20	AUBERGE AFRIQUE	00118876 D	BF-TNK-2019-A-076	BISSYENDE W Arnaud	64 07 18 13 / 70 53 83 31	06 juin 2019

Appel d'offre ouvert N°2024-004 /MATDS/RCES/GVRNT-TNK/SG/CRAM relatif aux travaux de réalisation de mille (1 000) latrines familiales semi-finies, Neuf (09) latrines institutionnelles à quatre (04) postes et vingt (20) lavoirs puisards dans les centres de santé dans la région du Centre-Est.

Financement : **Budget de l'Etat exercice 2024** ; date de publication de l'avis : **quotidien N°3814 du 14 février 2024** ; date d'ouverture des offres : **15/03/2024** ;

Nombre de soumissionnaires : **lot 1 : 03 offres et lot 2 : 03 offres lot 3 : 01 offre ; lot 4 : 03 offres et lot 5 : 04 offres.**

N°	Soumissionnaires	Montants lus (F CFA)		Montants corrigés (F CFA)		Conclusion
		Montant en HTVA	Montant en TTC	Montant HTVA	Montant en TTC	
Lot1: Travaux de réalisation de Quatre-cent (400) latrines familiales semi-finies dans la région du Centre-Est.						
1	CAD	27 400 000	32 332 000	27 400 000	32 332 000	1 ^{ier}
2	DERSON MULTISERVICE / EKAMAF	29 040 000	34 267 200	29 040 000	34 267 200	2 ^{ieme}
3	ERNO	32 890 000	38 810 200	32 890 000	38 810 200	3 ^{ieme}
ATTRIBUTAIRE		CONSTRUCTION AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (CAD) pour un montant hors TVA de Vingt Sept Millions Quatre Cent Mille (27 400 000) Francs CFA et un montant Toutes taxe Comprise de trente-deux millions trois cent trente-deux mille (32 332 000) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours				
Lot2 : Travaux de réalisation de Quatre-cent (400) latrines familiales semi-finies dans la région du Centre-Est.						
1	CAD	27 600 000	32 568 000	27 600 000	32 568 000	Personnels et matériels identiques au lot 1
2	DERSON MULTISERVICE/ EKAMAF	29 040 000	34 267 200	29 040 000	34 267 200	1 ^{ier}
3	COCOMAT	29 962 400	35 355 632	29 925 400	35 311 500	2 ^{ieme} Majoration des montants totaux au niveau de chaque item
ATTRIBUTAIRE		DERSON MULTISERVICE/ EKAMAF pour un montant hors TVA de vingt-neuf millions quarante mille (29 040 000) Francs CFA et un montant Toutes taxe Comprise de trente-quatre millions deux cent soixante-sept mille deux cent (34 267 200) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours				
Lot 3 : Travaux de réalisation de Deux-cents (200) latrines familiales semi-finies dans la région du Centre-Est.						
1	CAD	13 750 000	16 225 000	13 750 000	16 225 000	1 ^{ier}
ATTRIBUTAIRE PROVISoire		CONSTRUCTION AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (CAD) pour un montant hors TVA de treize millions sept cent cinquante mille (13 750 000) Francs CFA et un montant Toutes taxe Comprise de seize millions deux cent vingt-cinq mille (16 225 000) avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours				
Lot4 : Travaux de réalisation de Neuf (09) latrines institutionnelles à quatre (04) postes dans la région du Centre-Est						
1	AZ BUSINESS	30 935 965	36 504 439	30 935 965	36 504 439	1 ^{ier}
2	ETGB	31 826 865	37 555 701	31 691 866	37 396 401	2 ^{ieme} Correction sur la quantité de l'item 3.1 (lire 1,2 au lieu de 4,2)
3	VAINQUEUR PLUS	35 906 128	42 369 230	35 906 128	42 369 230	3 ^{ieme}
ATTRIBUTAIRE		AZ BUSINESS pour un montant hors TVA de trente millions neuf cent trente-cinq mille neuf cent soixante-cinq (30 935 965) Francs CFA et un montant Toutes taxe Comprise de trente-six millions cinq cent quatre mille quatre cent trente-neuf (36 504 439) avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours				
Lot 5 : Travaux de réalisation de vingt (20) lavoirs puisards dans des centres de santé de la région du Centre-Est						
1	VAINQUEUR PLUS	9 717 300	11 462 874	8 635 900	10 189 300	1 ^{ier} Correction sur les quantités de tous les items (20 au lieu de 25)
2	ERNO	9 755 000	11 510 900	9 055 000	10 684 900	2 ^{ieme} Correction sur les quantités de tous les items (20 au lieu de 25)
3	AZ BUSINESS	8 235 000	9 717 300	7 910 000	9 333 800	Correction sur les quantités de tous les items (20 au lieu de 25) (Offre anormalement basse)
4	CAD	8 125 000	9 587 500	6 775 000	7 994 500	Correction sur les quantités de tous les items (20 au lieu de 25) (Offre anormalement basse)
Offre financière anormalement basse						
Seuil minimal = 0,85(0,6.V + 0,4.M) = 9 367 212 F CFA, Seuil maximal = 1,15(0,6.V + 0,4.M) = 12673287,5F CFA						
ATTRIBUTAIRE		VAINQUEUR PLUS pour un montant hors TVA de huit millions six cent trente-cinq mille neuf cent (8 635 900) Francs CFA et un montant Toutes taxe Comprise de dix millions cent quatre-vingt-neuf mille trois cent (10 189 300) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours				

Résultats provisoires

REGION DU PLATEAU CENTRAL

MANIFESTATION D'INTERETS N°2024-016/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/GRAM DU 01/03/2024 POUR LE SUIVI-CONTRÔLE À PIED D'ŒUVRE ET DE L'INTERMEDIATION SOCIALE EN VUE DES TRAVAUX DE REALISATION DE CINQ (05) FORAGES À GROS DÉBIT ET D'UNE ETUDE TECHNIQUE, ECONOMIQUE, D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL EN VUE DE LA RÉALISATION DE CINQ (05) SYSTÈMES D'ADDUCTION D'EAU POTABLE SIMPLIFIÉS DANS LA REGION DU PLATEAU CENTRAL AU PROFIT DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DU PLATEAU CENTRAL (DREA-PCL)

FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2024 - Publication : Quotidien des Marchés Publics n°3832 du 11/03/2024

Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM) - Ouverture : n°2024-020/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/GRAM DU 18/03/2024 - Délibération : n°2024-024/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/GRAM du 26/03/2024

Date de dépouillement : 21/03/2024 - Date de délibération : 28/03/2024 - Méthode de sélection : Moindre coût

Lot 1 : Suivi-contrôle à pied d'œuvre des travaux de réalisation de cinq (05) forages à gros débit au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL)

3ES	Fourni Conforme	Non requis	Conforme	Fourni conforme	13	<p style="text-align: center;"><u>Retenu pour la suite de la procédure</u></p> <p>Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés</p>
SERAT SARL	Fourni Conforme	Non requis	Conforme	Fourni conforme	11	<p style="text-align: center;"><u>Retenu pour la suite de la procédure</u></p> <p>Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés</p>
Groupement EDE BF/SINET	Fourni Conforme	Fourni Conforme	Conforme	Fourni Conforme	11	<p style="text-align: center;"><u>Retenu pour la suite de la procédure</u></p> <p>Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés</p>
Groupement CAFI- B/ FASO INGENIERIE	Fourni Conforme	Fourni Conforme	Conforme	Fourni Conforme	10	<p style="text-align: center;"><u>Non retenu pour la suite de la procédure</u></p> <p>Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés</p>
CETRI	Fourni Conforme	Non requis	Conforme	Fourni conforme	08	<p style="text-align: center;"><u>Non retenu pour la suite de la procédure</u></p> <p>Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés</p>
BERA	Fourni Conforme	Non requis	Conforme	Fourni conforme	07	<p style="text-align: center;"><u>Non retenu pour la suite de la procédure</u></p> <p>Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne</p>

Résultats provisoires

						justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
CETIS	Fourni Conforme	Non requis	Conforme	Fourni conforme	02	Non retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
Groupement B.I.G.H/GERTEC/ BIST	Fourni Conforme	Fourni Conforme	Non Conforme pour BIST	Fourni Conforme	-	Non conforme Agrément technique de BIST non conforme. Le soumissionnaire a fourni un Procès-Verbal de délibération datant du vendredi 06 mai 2022. Le Procès-Verbal de délibération de la commission d'attribution des Agréments Techniques ne vaut pas agrément technique. Se référer à la jurisprudence suivant la décision n°2023-L0315/ARCOP/ORD du 22/06/2023.
Lot 2 : Étude technique, économique, d'impact environnementale et sociale pour la réalisation de cinq (05) systèmes d'Adduction d'Eau Potable Simplifiés au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL)						
Groupement CACI-C/ 2EC/GREEN-DIC	Fourni Conforme	Fourni Conforme	Conforme	Fourni Conforme	41	Retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
Groupement CAFI-B/ FASO INGENIERIE	Fourni Conforme	Fourni Conforme	Conforme	Fourni Conforme	14	Retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
Groupement SERAT/GERTEC/ GIP Afrique-Burkina Faso	Fourni Conforme	Fourni Conforme	Conforme	Fourni Conforme	13	Retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
Groupement AC3E/BERA	Fourni Conforme	Fourni Conforme	Conforme	Fourni Conforme	09	Non retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
CETRI	Fourni	Non requis	Conforme	Fourni	06	Non retenu pour la suite de la procédure

Résultats provisoires

	Conforme			conforme		Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
3ES	Fourni Conforme	Non requis	Conforme	Fourni conforme	03	<u>Non retenu pour la suite de la procédure</u> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés

MANIFESTATION D'INTERETS N°2024-017/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM DU 01/03/2024 POUR LE SUIVI-CONTROLE A PIED D'ŒUVRE ET LA MISE EN ŒUVRE DE L'INTERMEDIATION SOCIALE EN VUE DES TRAVAUX DE REALISATION DE TROIS CENTS (300) LATRINES FAMILIALES DANS LA REGION DU PLATEAU CENTRAL AU PROFIT DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DU PLATEAU CENTRAL (DREA-PCL) - FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2024
Publication : Quotidien des Marchés Publics n°3832 du 11/03/2024 - Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM) - Ouverture : n°2024-020/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM DU 18/03/2024
Délibération : n°2024-024/MATDS/RPCL/GVT-ZNR/SG/CRAM du 26/03/2024
Date de dépouillement : 21/03/2024 - Date de délibération : 28/03/2024 - Méthode de sélection : Moindre coût

Soumissionnaire	Lettre de manifestation d'intérêt	Convention de groupement et Procuration	Le domaine des activités du candidat	Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations : Agrément technique (Lot 1 : Aac et Lot2 : Ap)	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues	Observations
-----------------	-----------------------------------	---	--------------------------------------	--	--	--------------

Lot 1 : Suivi-contrôle à pied d'œuvre des travaux de réalisation de trois cents (300) latrines familiales dans la Région du Plateau Central au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL).

Groupement EDE BF/ SINET	Fourni Conforme	Fourni Conforme	Conforme	Fourni Conforme	18	<u>Retenu pour la suite de la procédure</u> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
ENTREPRISE KABORE ELISEE (EKE)	Fourni Conforme	Non requis	Conforme	Fourni Conforme	16	<u>Retenu pour la suite de la procédure</u> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
ERHA SARL	Fourni Conforme	Non requis	Conforme	Fourni conforme	15	<u>Retenu pour la suite de la procédure</u> Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une

Résultats provisoires

						attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
Groupement SERAT/AC3E	Fourni Conforme	Fourni Conforme	Conforme	Fourni Conforme	09	Non retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
CETRI	Fourni Conforme	Non requis	Conforme	Fourni Conforme	08	Non retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
Groupement FAZEL SARL/AFRIK CONSULT	Fourni Conforme	Fourni Conforme	Conforme	Fourni Conforme	08	Non retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
C.A.C.I Conseils SA	Fourni Conforme	Non requis	Conforme	Fourni Conforme	06	Non retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
BERA	Fourni Conforme	Non requis	Conforme	Fourni Conforme	06	Non retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
3ES	Fourni Conforme	Non requis	Conforme	Fourni Conforme	04	Non retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
Groupement SAPAD/CETIS	Fourni Conforme	Fourni Conforme	Conforme	Fourni Conforme	02	Non retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019

Résultats provisoires

						ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire et définitive ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés.
BIST	Fourni Conforme	Non requis	Non requis	Non conforme	-	Non conforme Le soumissionnaire a fourni un Procès-Verbal de délibération datant du vendredi 06 mai 2022. Le Procès-Verbal de délibération de la commission d'attribution des Agréments Techniques ne vaut pas agrément technique. Se référer à la jurisprudence suivant la décision n°2023-L0315/ARCOP/ORD du 22/06/2023
Lot 2 : Mise en œuvre de l'intermédiation sociale en vue des travaux de réalisation de trois cents (300) latrines familiales dans la Région du Plateau Central au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Plateau Central (DREA-PCL)						
Groupement EDE BF/SINET	Fourni Conforme	Fourni Conforme	Conforme	Fourni Conforme	17	Retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
ERHA SARL	Fourni Conforme	Non requis	Conforme	Fourni conforme	15	Retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
Groupement FAZEL SARL/AFRIK CONSULT	Fourni Conforme	Fourni Conforme	Conforme	Fourni Conforme	11	Retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
3ES	Fourni Conforme	Non requis	Conforme	Fourni Conforme	08	Non retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés
CETRI	Fourni Conforme	Non requis	Conforme	Fourni Conforme	07	Non retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés

Résultats provisoires

BERA	Fourni Conforme	Non requis	Conforme	Fourni Conforme	05	<p>Non retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés</p>
C.A.C.I Conseils SA	Fourni Conforme	Non requis	Conforme	Fourni Conforme	05	<p>Non retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés</p>
Groupement SERAT/AC3E	Fourni Conforme	Non requis	Conforme	Fourni Conforme	03	<p>Non retenu pour la suite de la procédure Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés</p>
Groupement SAPAD/CETIS	Fourni Conforme	Fourni Conforme	Conforme	Fourni Conforme	00	<p>Non conforme Les marchés fournis sans attestation de bonne fin ne sont pas comptabilisés. Les marchés conclus et exécutés avant 2019 ne sont pas comptabilisés Les PV de réception technique, provisoire ne justifient pas la bonne exécution des prestations des bureaux de suivi-contrôles. Seuls les marchés conclus, exécuté à partir de 2019 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne exécution ou de rapport de validation sont comptabilisés. Aucun marché similaire fourni n'est conforme</p>
BIST	Fourni Conforme	Non requis	Non requis	Non conforme	-	<p>Non conforme Le soumissionnaire a fourni un Procès-Verbal de délibération datant du vendredi 06 mai 2022. Le Procès-Verbal de délibération de la commission d'attribution des Agréments Techniques ne vaut pas agrément technique. Se référer à la jurisprudence suivant la décision n°2023-L0315/ARCOP/ORD du 22/06/2023.</p>

REGION DE L'EST

Demande de prix n°001/2023/R-EST/PRGM/CDBO pour la construction d'une école primaire publique dans le village de Nablanchin dans la commune de Diabo - Financement : FDC III-FICOD/KFW-Commune de Diabo Date de publication : Revue des marchés publics du n°3760 du jeudi 30 novembre 2023 Date de publication des résultats de l'analyse des offres techniques : Revue des marchés publics n°3818 / 3819 du mardi 20 et mercredi 21 février 2024 - Date d'ouverture des offres financières : 28 février 2024 - Nombre de plis reçus : 02								
Lot unique : Travaux de normalisation du Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de Kpouéré dans la commune de Kpouéré, Région du Sud-ouest								
Ordre	Entreprises	Scores techniques /100	Montant lu publiquement HTVA	Montant corrigé HTVA	Scores financiers /100	Scores finaux : (S(t)x0,7) + (S(f)x0,3)	Rang	Observations
01	Groupement SBUCO BTP / NOUMANE SERVICE BTP	75,00	39 689 840	39 689 840	99,65	82,40	2 ^{ème}	Offre conforme
02	SOGBAT TP-SARL	75,00	39 556 905	39 551 705	100,00	82,50	1 ^{er}	Offre conforme
Attributaire		SOGBAT TP-SARL pour un montant de trente-neuf millions cinq cent cinquante-un mille sept cent cinq (39 551 705) francs CFA HTVA soit quarante-six millions six cent soixante-onze mille douze (46 671 012) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois.						



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 22 à 29

* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 30 & 31

Fournitures et Services courants

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Entretien et réparation des biens immobiliers (étanchéité, ascenseurs, installations de plomberie, forage, groupe électrogène et onduleurs) au profit de l'INSD

Avis de demande de prix à commandes
N°2024-003/MEFP/SG/INSD/PRM du 04/01/2024
Financement : Budget de l'INSD, Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés exercice 2024, de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

1- La Personne responsable des marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance le lot 2 de la demande de prix à commandes ayant pour objet l'entretien et la réparation des biens immobiliers (étanchéité, ascenseurs, installations de plomberie, forage, groupe électrogène et onduleurs) au profit de l'INSD tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les prestations sont relatives au lot 2 (entretien et réparation des ascenseurs au profit de l'INSD) qui avait été infructueux (Revue des marchés publics n°3822 du lundi 26 février 2024).

Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2024, reconductible une fois et le délai d'exécution de chaque commande ne peut excéder six (06) mois.

3- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sise au Rez-de-chaussée du Bâtiment R+5 de l'Institut national de la statistique et de la démographie, Avenue Pascal ZAGRE 01 BP 374 Ouagadougou 01 téléphone 25 49 85 00 ou 70 26 75 93 du lundi au jeudi de 7h30 à 16h et le vendredi de 7h30 à 16h30.

4- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'INSD, sise au Rez-de-chaussée du Bâtiment R+5 de l'INSD, Avenue Pascal ZAGRE, 01 BP 374 Ouagadougou 01, téléphone 25 49 85 00 ou 70 26 75 93 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à l'Agence comptable de l'INSD sise au 5e étage du Bâtiment R+5 de l'INSD, Avenue Pascal ZAGRE, 01 BP 374 Ouagadougou 01.

5- Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Deux cent dix mille (210 000) FCFA devront parvenir ou être remises dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'INSD sis au Rez-de-chaussée du Bâtiment R+5 de l'INSD, Avenue Pascal ZAGRE, 01 BP 374 Ouagadougou 01, téléphone 25 49 85 00 ou 70 26 75 93, avant **le 16/04/2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

7- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

NB : Le montant prévisionnel du lot 02 est de Sept millions (7 000 000) FCFA TTC.

La Personne responsable des marchés

S. Alain BOUENDE

Acquisition de billets d'avion au profit du FESPACO

Avis de Demande de prix
N°2024-02/MCCAT/SG/FESPACO/DG/PRM du 03 avril 2024
Financement : BUDGET DU FESPACO- Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2024, du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO).

1. Le FESPACO dont l'identification complète est précisée aux Données particulières du dossier de demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de billets d'avion au profit du personnel du FESPACO tels que décrits dans les Données particulières.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Les acquisitions sont constituées en lot unique : Acquisition de billets d'avion au profit du FESPACO.
4. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : quinze (15) jours par commande.
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés du FESPACO, 01 BP 2505 Ouagadougou 01 tél : 50 30 83 70/50 30 83 71, sur le pont Kadiogo, Bâtiment FESPAGO sise à Bilbalgo, avenue Kadiogo, poste n°20.
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés du FESPACO, 01 BP 2505 Ouagadougou 01 tél : 50 30 83 70/50 30 83 71, sur le pont Kadiogo, Bâtiment FESPAGO sise à Bilbalgo, avenue Kadiogo et moyennant paiement d'un montant non remboursable de : Vingt mille (20 000) francs CFA auprès de l'Agent Comptable du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) 01 BP 2505 Ouagadougou 01 tél : 50 30 83 70/50 30 83 71, sur le pont Kadiogo, Bâtiment FESPAGO sise à Bilbalgo, avenue Kadiogo.
7. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : Trois cent mille (300 000) francs CFA devra parvenir ou être remises au Bureau de la PRM/FESPACO, 01 BP 2505 Ouagadougou 01 tél : 50 30 83 70/50 30 83 71, sur le pont Kadiogo, Bâtiment FESPAGO sise à Bilbalgo, avenue Kadiogo, avant le **15 avril 2024 à 09 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC.

La Personne Responsable Marchés
Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

Alimata BOUDA
Officier de l'Ordre de l'Etalo

Entretien et réparation de véhicules à quatre (4) roues au profit de la Direction Générale des Aménagements agro-pastoraux et du Développement de l'Irrigation (DGADI).

Demande de prix
N°2024-013f/MARAH/SG/DMP du 02 avril 2024
Financement : budget Etat, Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH).

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la réparation de véhicules quatre (4) roues au profit de la Direction Générale des Aménagements agro-pastoraux et du Développement de l'Irrigation (DGADI) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

L'entretien et la réparation de véhicules à quatre (4) roues est en lot unique distinct et indivisible comme suit :

lot unique : Entretien et réparation de véhicules à quatre (4) roues au profit de la Direction Générale des Aménagements agro-pastoraux et du Développement de l'Irrigation (DGADI).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Quinze (15) jours par commande.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) sis à Ouaga 2000

03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 51 91 03 79/67 46 14 07, au rez de chaussée,

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) sis à Ouaga 2000 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 51 91 03 79/67 46 14 07, au Rez de Chaussée, contre paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF).

6. Les offres présentées en un original et trois(03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : cinq cent mille (500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques (MARAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Téléphone : (226) 51 91 03 79/67 46 14 07 au plus tard **le 16/04/2024 à 09h 00, heure** à laquelle l'ouverture des plis sera faite en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le montant prévisionnel est de : vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC.

*Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la CAM*

Wendata Raoul KABORE
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Fourniture de prestations de gardiennage et divers au profit de l'ONEA.

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré
N°001/2024/ONEA/DG/SG/DM/SMFC
(Marché à commande)
Financement : ONEA- Budget 2024

1. Cet Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré fait suite au Plan de Passation des marchés gestion 2024, de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

2. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement a prévu dans le cadre de son budget des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché qui sera exécuté sur une période d'un (01) an.

3. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de prestations de gardiennage et divers pour les différentes Directions de l'ONEA ci-après :

- Lot 1 : Prestations de gardiennage et divers dans les centres de la Direction Régionale de Ouahigouya (Ouahigouya, Djibo, Arbinda, Gourcy, Yako, Tougan, Toma, Titao et Boussé) et de la Direction Régionale de Koupéla (Koupéla, Pouytenga, Garango, Tenkodogo, Bittou, Zorgho, Boulsa Ouargaye, Fada N'Gourma, Bogandé, Pama, Diapaga, Komienga, Gayeri) et la Direction Régionale de Kaya (Kaya, Dori, Kongoussi, Gorom-gorom, Séba) ;

- Lot 2 : Prestations de gardiennage et divers dans les centres de regroupement de la Direction Régionale de Koudougou (Koudougou, Boromo, Sabou, Pouni, Dédougou, Léo, Sapouy, Nouna, Poura, Fara, Réo, Pô, Manga, Kombissiri, Zabré) et de la Direction Régionale de Bobo Dioulasso (Direction Régionale de Bobo, Banfora, Gaoua, Niangoloko, Tounoura, Kakoumana, Diébougou, Solenzo, Sindou, Dano, Léguema, Orodara, Battié, Bérégadougou, Houndé);

- Lot 3 : Prestations de gardiennage et divers à la DG/ONEA (Siège Pissy), CMEAU, Magasin central, agences et guichets DRO, DRO/DR-KAYA Siège et DRO (Gestion Clientèle) et DRO Production (stations de traitement, châteaux d'eau, forages avec ou sans équipements solaires, et laboratoires), Pabré et Ziniaré.

4. La validité du contrat est de douze (12) mois.

5. Le délai d'exécution est de six (06) mois par ordre de commande.

6. Les prévisions budgétaires mensuels (montants minimums) par lot sont les suivants :

- Lot 1 : deux cent quatre-vingt-un millions deux cent vingt-quatre mille six cent quatre-vingt (281 224 680) francs CFA TTC ;
- Lot 2 : deux cent cinquante-sept millions quarante-deux mille neuf cent quarante (257 042 940) francs CFA TTC ;
- Lot 3 : cinq cent huit millions sept cent douze mille cent soixante (508 712 160) francs CFA.

7. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'appel d'offres dans les bureaux de la Direction Financière, Service Trésorerie sis au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12 (Pissy), Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08, tous les jours ouvrés et aux heures suivantes : de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute, du lundi au jeudi, et de 07 heures 30

minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes, le vendredi.

9. Les exigences en matière de qualifications sont : avoir réalisé au moins un (01) marché similaire au cours des trois (03) dernières années, fournir une attestation de ligne de crédit, avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen minimum au cours des trois (03) dernières années ou depuis la date de création, justifier la détention d'armes à feu et de personnel (Voir le DPAO pour les informations détaillées).

10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte N°220, Tél : 25 43 19 00 à 08 moyennant le paiement d'une somme forfaitaire et non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA par lot.

Le mode de paiement sera en numéraire. Le Dossier d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré sera adressé directement (remis main à main).

11. Les offres devront être soumises au siège de l'ONEA, Secrétariat Courrier-Arrivée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, porte N°220 secteur 12 Pissy, Tél : 25 43 19 00 à 08 – Fax : 25 43 19 11 au plus tard **le 19/04/2024 à 09 heures 00minute**, en un (01) original et deux (02) copies, plus une version numérique dans une clé USB. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

12. L'offre doit comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 1 : huit millions quatre cent mille (8 400 000) francs CFA,
- Lot 2 : sept millions sept cent mille (7 700 000) Francs CFA,
- Lot 3 : quinze millions deux cent cinquante mille (15 250 000) francs CFA.

13. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 19/04/2024 à 09 heures 05 minutes TU** au siège de l'ONEA, salle de conférences du rez-de-chaussée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12 Pissy, Tél : 25 43 19 00 à 08 – Fax : 25 43 19 11.

Le Directeur Général de l'ONEA,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Flandion Idrissa SOURABIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES HUMANITAIRE

Référence de l'appel d'offres : BF/HULO/2024-004-Mobiliers scolaires

Désignation du marché : MOBILIERS SCOLAIRES

La Coopérative hulo (Humanitarian Logistics) anciennement appelé le « RLH Coop. » en partenariat avec 5 ONG's Internationales et Nationales au Burkina Faso, notamment EDUCO, Norwegian Refugee Council (NRC), Plan International, Save The Children International et TINTUA, lance un appel d'offres pour l'attribution d'un marché de Mobilier scolaire, décrit ci-dessous :

N° de lot	Intitulé du lot	Items	Lieux de livraison
1	Mobiliers scolaires	Tables bancs CP, Tables bancs CE/CM, Tables bancs Secondaires, Tables bancs Préscolaires, Bureaux, Bureaux pour enseignants, chaises, chaises de bureau pour enseignants, Armoires, tableaux chevalets	Centre, Centre Est, Centre Nord, Centre Ouest, Boucle du Mouhoun, Hauts Bassins, Cascades, Nord, Est et le Sahel
2	Mobiliers scolaires en matériaux recyclés	Tables bancs CP, Tables bancs CE/CM, Tables bancs secondaires, Tables bancs Préscolaires, Bureaux, Bureaux pour enseignants, chaises, chaises de bureau pour enseignants, Armoires, tableaux chevalets	

Cet appel d'offres entre dans le cadre d'un partenariat entre plusieurs ONG afin qu'elles attribuent en commun le marché mentionné ci-dessus.

Chaque soumissionnaire peut répondre à l'un ou l'ensemble des articles ci-dessus pour un ou plusieurs lieux de livraison.

Les demandes pour le retrait des dossiers de consultation de l'offre peuvent être adressées avant le 19 avril 2024 à 16h00, heure du Burkina Faso, à hulo par mail à l'adresse suivante : procurement-bf@hulo.coop. Les dossiers peuvent également être retirés en version électronique (sur une clef USB neuve) au bureau de hulo à Ouagadougou sis à la zone du bois dans les locaux de l'ONG Concern Worldwide.

Calendrier prévisionnel de l'attribution du marché :

Date	Etape
08/04/2024	Début de retrait des dossiers
26/04/2024	Clôture de dépôt des dossiers
Mai 2024	Dépouillement des offres
Juin 2024	Attribution du marché

Remarques :

L'attribution définitive du marché avec le(s) soumissionnaire(s) sélectionné(s) et les partenaires de hulo sera conditionnée par la signature d'accords-cadres (appelé également « contrat-cadres ») entre les parties.

hulo – tout comme l'ensemble des ONG de cette Appel d'Offres- adopte une approche de tolérance zéro à l'égard de la corruption et de la fraude. Si vous êtes témoin ou soupçonnez un acte illégal, inapproprié ou contraire à l'éthique ou des pratiques commerciales pendant le processus d'appel d'offres, veuillez communiquer par courriel à feedback@hulo.coop ou +33 767 966 837.



SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT ET DU CONSEIL DES MINISTRES

COMMUNIQUE

Annulation de l'avis de demande de prix N°2024-02/SGG-CM/SGA/DMP du 18 mars 2024

Le Directeur des Marchés Publics, Président de la commission d'attribution des marchés du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres (SGG-CM), porte à la connaissance des candidats à la demande de prix N°2024-02/SGG-CM/SGA/DMP du 18 mars 2024 pour l'acquisition et l'installation des climatiseurs au profit du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres, parue dans le quotidien des marchés publics n° 3844 du mercredi 27 mars 2024 à la page 39 que ladite demande de prix est annulée pour cause de nécessité de réaménagement du budget. Il s'excuse des éventuels désagréments et sait compter sur la compréhension de tous.

Le Directeur des Marchés Publics

Gislain MILLOGO

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

COMMUNIQUE

La Directrice des Marchés publics, Présidente de la commission d'attribution des marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (DMP/MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des candidats et soumissionnaires de l'appel d'offres international N°2023-013/MESRI/SG/DMP du 12/12/2023 pour l'acquisition et l'installation d'équipements de travaux pratiques et de travaux dirigés au profit de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou ; l'Université de Fada N'gourma ; l'Université de Dédougou ; l'Université de Ouahigouya et l'Université Nazi Boni que la date d'ouverture des plis prévue pour le **mardi 09 avril 2024 à 9 heures 00 mn TU** sera reportée au **mercredi 10 avril 2024 à 9 heures 00 mn TU** au cas où la fête de Ramadan aura lieu le **mardi 09 avril 2024**.

Elle s'excuse des éventuels désagréments et sait compter sur la compréhension de tous.

Bassissama Viviane KABORE/QUEDRAOGO

Chevalier de l'ordre de l'Étalon

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf

**MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS
AVEC LES INSTITUTIONS**

COMMUNIQUE

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions porte à la connaissance des candidats à la demande de prix n°2024-012/MJDHRI/SG/DMP du 24/03/2024 pour l'acquisition de matériel informatique au profit du MJDHRI (paru dans le quotidien n°3846-3847 vendredi 29 mars et lundi 01 avril 2024 à la page 48) que des modifications portant sur les spécifications techniques aux **items 2 et 3** ont été opérées à la suite d'erreurs signalées dans le dossier et se présentent comme suit :

AU LIEU DE :

N°	Article	Caractéristiques techniques demandées	Caractéristiques techniques proposées
02	Onduleur	<p>Marque : A préciser par le fournisseur ; Modèle : A préciser par le fournisseur ; Référence : A préciser par le fournisseur ; Capacité : 100 VA / 660W ; Protection contre : les surtensions, baisse de tension, tension parasites ; Bouton : démarrage, test Prises d'entrée : 1 prise IEC 320 EN 60320C14 Prises sorties : au moins 4 prises IEC 60320 C13 Accessoires : Un (01) câble C14 en français (type SHUKO) Deux (02) câbles C13 (pour connexion de l'unité centrale et l'écran) Approbation (une de ces normes au moins) : C-tick, CE, EN 62040-1, EN 62040-2, EN 60950, EN 61000-3-2, GOST, VDE Garantie : un an Le matériel doit être fournis dans son emballage d'origine ; NB : Joindre obligatoirement les documentations (prospectus ou catalogue plus fiche technique) sur le matériel et l'adresse du site internet attestant la conformité des caractéristique proposées.</p>	
03	Ordinateur portable	<p>Marque : A préciser par le fournisseur Modèle : A préciser par le fournisseur Référence : A préciser par le fournisseur Processeur : Intel Core i5 (https://play.google.com/store/apps/details?id=bf.mfptps.econcoursbfgeneration) 2,4 GHz, jusqu'à 3 GHz avec la technologie Intel® Turbo Boost, 8Mo de mémoire cache, 4 cœurs au moins Mémoire RAM : 8Go extensible à 16 Go, Technologie DDR4 au moins Capacité de stockage : SSD 1To au moins Ecran :15.6 pouces Résolution : 1920 x 1080 (Full HD) au moins Disposition du clavier : AZERTY d'origine avec la touche supérieure/inférieure (trois caractères maximums par touche) et le pavé numérique Haut-parleurs : stéréo, tableau de microphone Interface réseau : Gigabit Ethernet Normes de conformité IEEE 802.1x, IEEE 802.11i, Wi-Fi CERTIFIÉ Batterie : Batterie polymère HP longue durée 3 cellules, 45Wh Adaptateur CA Entrée : CA 120/230 V (50/60 Hz) ; Sortie : 45 Watt, 19.5 V Interfaces : 1 port USB Type-C®, vitesse de transfert 10 Gbit/s (alimentation USB, DisplayPort™ 1.4) 3 ports USB Type-A, vitesse de transfert de 5 Gbit/s , 1 prise d'alimentation secteur, 1 port HDMI 2.1b, 1 prise combinée casque/microphone stéréo, 1 port RJ-45. Clavier : AZERTY avec pavé numérique avec trois caractères au maximum ; Système d'exploitation : Windows 10 professionnel ou supérieur Microsoft office 2019 professionnel au moins intégré avec licences authentique fournis Garantie du fabricant : oui ; Anti-virus : internet security à fournir Url du fabricant : Préciser l'url du fabricant permettant de vérifier la conformité de la marque et du modèle du produit sur la base du prospectus ou catalogue proposé Sac pour ordinateur portable : bonne qualité Url du fabricant : Préciser l'url du fabricant permettant de vérifier la conformité de la marque et du modèle du produit sur la base du prospectus ou catalogue proposé Système d'exploitation : Marque : Microsoft Version Windows 11 professionnel ou version ultérieure avec licence authentique (fournir les documents d'authenticité de la licence à la réception). Nombre de postes : A préciser par l'acquéreur Logiciel bureautique : Marque : Microsoft Version Ms Office 2019 professionnel ou version ultérieure avec licence authentique (fournir les documents d'authenticité de la licence à la réception). Nombre de postes : A préciser par l'acquéreur Logiciel antivirus : Version : Logiciel Internet Security dernière version Nombre de postes : A préciser par l'acquéreur Multiprise parafoudre de bonne qualité : Une (1) multiprise parafoudre de bonne qualité de 10 ampères au moins avec 5 ports au moins (fournir la référence et le prospectus) pour chaque ordinateur NB : Le matériel doit être fournis dans son emballage d'origine ; Joindre obligatoirement les documentations (prospectus ou catalogue plus fiche technique) sur le matériel et l'adresse du site internet attestant la conformité des caractéristique proposées.</p>	

LIRE :

N°	Article	Caractéristiques techniques demandées	Caractéristiques techniques proposées
02	Onduleur	<p>Marque : A préciser par le fournisseur ; Modèle : A préciser par le fournisseur ; Référence : A préciser par le fournisseur ; Capacité : 1000 VA / 660W ; Protection contre : les surtensions, baisse de tension, tension parasites ; Bouton : démarrage, test Prises d'entrée : 1 prise IEC 320 EN 60320C14 Prises sorties : au moins 4 prises IEC 60320 C13 Accessoires : Un (01) câble C14 en français (type SHUKO) Deux (02) câbles C13 (pour connexion de l'unité centrale et l'écran) Approbation (une de ces normes au moins) : C-tick, CE, EN 62040-1, EN 62040-2, EN 60950, EN 61000-3-2, GOST, VDE Garantie : un an Le matériel doit être fournis dans son emballage d'origine ; NB : Joindre obligatoirement les documentations (prospectus ou catalogue plus fiche technique) sur le matériel et l'adresse du site internet attestant la conformité des caractéristique proposées.</p>	
03	Ordinateur portable	<p>Marque : A préciser par le fournisseur Modèle : A préciser par le fournisseur Référence : A préciser par le fournisseur Processeur : Intel Core i5 (13ème génération) 2,4 GHz au moins, jusqu'à 3 GHz avec la technologie Intel® Turbo Boost, 8Mo de mémoire cache au moins, 4 cœurs au moins Mémoire RAM : 8Go extensible à 16 Go, Technologie DDR4 au moins Capacité de stockage : SSD 1To au moins Ecran :15.6 pouces Résolution : 1920 x 1080 (Full HD) au moins Disposition du clavier : AZERTY d'origine avec la touche supérieure/inférieure (trois caractères maximums par touche) et le pavé numérique Haut-parleurs : stéréo, tableau de microphone Interface réseau : Gigabit Ethernet Normes de conformité IEEE 802.1x, IEEE 802.11i, Wi-Fi CERTIFIÉ Batterie : Batterie polymère HP longue durée 3 cellules, 45Wh Adaptateur CA Entrée : CA 120/230 V (50/60 Hz) ; Sortie : 45 Watt, 19.5 V Interfaces : 1 port USB Type-C®, vitesse de transfert 10 Gbit/s (alimentation USB, DisplayPort™ 1.4) 3 ports USB Type-A, vitesse de transfert de 5 Gbit/s , 1 prise d'alimentation secteur, 1 port HDMI 2.1b, 1 prise combinée casque/microphone stéréo, 1 port RJ-45. Clavier : AZERTY avec pavé numérique avec trois caractères au maximum ; Système d'exploitation : Windows 10 professionnel ou supérieur Microsoft office 2019 professionnel au moins intégré avec licences authentique fournis Garantie du fabricant : oui ; Anti-virus : internet security à fournir Url du fabricant : Préciser l'url du fabricant permettant de vérifier la conformité de la marque et du modèle du produit sur la base du prospectus ou catalogue proposé Sac pour ordinateur portable : bonne qualité Url du fabricant : Préciser l'url du fabricant permettant de vérifier la conformité de la marque et du modèle du produit sur la base du prospectus ou catalogue proposé Système d'exploitation : Marque : Microsoft Version Windows 11 professionnel ou version ultérieure avec licence authentique (fournir les documents d'authenticité de la licence à la réception). Nombre de postes : A préciser par l'acquéreur Logiciel bureautique : Marque : Microsoft Version Ms Office 2019 professionnel ou version ultérieure avec licence authentique (fournir les documents d'authenticité de la licence à la réception). Nombre de postes : A préciser par l'acquéreur Logiciel antivirus : Version : Logiciel Internet Security dernière version Nombre de postes : A préciser par l'acquéreur Multiprise parafoudre de bonne qualité : Une (1) multiprise parafoudre de bonne qualité de 10 ampères au moins avec 5 ports au moins (fournir la référence et le prospectus) pour chaque ordinateur NB : Le matériel doit être fournis dans son emballage d'origine ; Joindre obligatoirement les documentations (prospectus ou catalogue plus fiche technique) sur le matériel et l'adresse du site internet attestant la conformité des caractéristique proposées.</p>	

Le reste du dossier sans changement.
Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

K. Placid Marie KABORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Présélection de consultants/cabinets chargé de la conception et la mise en œuvre de la démarche qualité ISO 9001 Version 2015 au profit du LNBTP.

**MANIFESTATION D'INTERET
N° 2024/01/MID/SG/LNBTP/DG/PRM du 28 mars 2024
Intitulé sommaire des Prestations**

1 Cet avis de manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du Laboratoire National du Bâtiments et des Travaux Publics (LNBTP).

2 Le Laboratoire National du Bâtiments et des Travaux Publics a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour lancer une manifestation d'intérêt pour la présélection de consultants/cabinets chargé de la conception et la mise en œuvre de la démarche qualité ISO 9001 Version 2015 au profit du LNBTP.

3 Description des prestations.

Le service comprend la conception et la mise en œuvre de la démarche qualité ISO 9001 Version 2015 en vue d'obtenir la certification qualité au profit du LNBTP.

Aussi Le consultant proposera une méthodologie de travail interactive et axée sur les résultats attendus. Le personnel du LNBTP devra être impliqué aux différents niveaux et étapes d'avancement de la mission sous forme de rencontres qui peuvent être des rencontres de groupes de travail ou des entretiens individuels. Cela permettra au LNBTP de formuler des observations qui seront prises en compte au fur et à mesure que la mission progresse afin de faciliter l'implémentation de la solution informatique.

4 La durée totale de la mission est de six (06) mois.

5 Critères d'évaluation.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation décrite ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la prestation.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017, ensemble son modificatif portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine d'activités du candidat ;
- le nombre d'années d'expérience ;
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations² ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues.

N.B. : joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages maximums, montrant qu'ils sont qualifiés. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter la prestation sera établie par l'Autorité contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : sélection budget déterminé. Les candidats seront classés sur la base du nombre de marchés similaires et le nombre d'années d'expériences.

Les offres devront être soumises au plus tard le **jeudi 11 avril 2024**.

Informations supplémentaires. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dans les bureaux de la Personne responsable des marchés du LNBT sis 1909, boulevard Naaba ZOMBRE 01BP 133 OUAGADOUGOU 01, téléphone : 25 34 33 39/25 34 29 57 du lundi au jeudi de 8h00 à 12h30 et 13h00 à 16h et le vendredi de 8h00 à 12h30 et 13h 30 à 16h30.

La Personne Responsable des Marchés

Mathieu BASSOLE

Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

Recrutement d'un consultant pour la mise en place d'un système intégré de gestion budgétaire, des finances, de la comptabilité, des stocks, du patrimoine et des ressources humaines

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS
N°2024-005/DG-SONATUR/PRM du 20-03-2024
Financement : Budget SONATUR, exercice 2024

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêts fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR).
2. Le Directeur Général de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) dans le cadre de son budget exercice 2024, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour la mise en place d'un système intégré de gestion budgétaire, des finances, de la comptabilité, des stocks, du patrimoine et des ressources humaines.
3. L'objectif principal de la mission est de mettre en place un système intégré de gestion budgétaire, des finances, de la comptabilité, des stocks, du patrimoine et des ressources humaines. A cet effet, le consultant est chargé de :
 - Faire un état des lieux des solutions existantes en la matière assortie de recommandations et s'inspirer des fonctionnalités pertinentes pour la mise en place de la solution ;
 - Adapter la solution aux réalités de la SONATUR ;
 - Installer et paramétrer le logiciel ;
 - Importer les anciennes données ;
 - Former le personnel technique à l'installation, le paramétrage et à l'administration du système ;
 - Former le personnel à l'utilisation du système ;
 - Elaborer et fournir toute la documentation liée à l'installation et le paramétrage du système.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - la présentation du candidat à travers l'adresse complète : extrait du Registre du commerce et du crédit mobilier, boîte postale, téléphone, fax, email ;
 - les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (une copie de l'agrément technique du Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes : catégorie intégrateur de solutions informatiques) ;
 - les domaines de compétences ou d'activités du candidat ;
 - le nombre d'années d'expérience du candidat ;
 - les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues ; c'est-à-dire des marchés dans le domaine des systèmes de gestion financière, comptable, des stocks, du patrimoine et des ressources humaines déjà exécutés au cours des cinq (05) dernières années (joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution).
6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations montrant qu'ils sont qualifiés. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
7. Une liste des six (06) premiers candidats classés sur la base du nombre de marchés similaires déjà exécutés au cours des cinq (05) dernières années dûment justifiés (les copies des pages de garde et de signature des marchés similaires déjà exécutés et les attestations de bonne exécution) sera établie. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière et un candidat sera sélectionné selon la méthode « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité - coût)».
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés dans le bâtiment annexe de la SONATUR sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable de 7h 30 à 12h 30 et de 13h à 16h.
9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au secrétariat de la Direction Générale de la SONATUR 1er étage du bâtiment principal sis Avenue Kwamé N'Nkrumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable de 7h 30 à 12h 30 et de 13h à 15h30 et du lundi au vendredi, au plus tard le **19/04/2024 à partir de 9 h00 T.U.**

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Boureima OUATTARA



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 32 & 33**
- * **Marchés de Travaux** **P. 34**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 35 à 51**

Fournitures et Services courants

REGION DE L'EST

Installation du circuit d'oxygène au profit du service de réanimation du CHR de Fada N'Gourma

Avis de demande de prix
N° 2024-009/MSHP/SG/CHR-FG/DG/PRM du 29 mars 2024
Financement : BUDGET DU CHR-FG EXERCICE 2024
Lot unique : 15 666 250

1 Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 du Centre hospitalier régional de Fada N'gourma.

1. Le Centre hospitalier régional de Fada N'Gourma dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet : Installation du circuit d'oxygène au profit du service de réanimation du CHR de Fada N'Gourma tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en lot unique :

- Lot unique : Installation du circuit d'oxygène au profit du service de réanimation du CHR de Fada N'Gourma

4. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées. Le délai d'exécution pour le lot ne saurait excéder vingt et un (21) jours.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commande au secrétariat de la Direction Générale

du CHR-FG du lundi au jeudi de 7h30 à 16h00 et le vendredi de 7h30 à 16h30.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20.000) FCFA ;

7. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse à la Direction générale du CHR de Fada N'Gourma avant **le 16/04/2024 à 9h 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La PRESIDENTE DE LA COMMISSION
D'ATTRIBUTION DES MARCHES**

SOMDAKOUMA/COULIDIATY Céline
Administrateur des services de santé

Acquisition de sachets d'emballage pour médicaments et de consommables informatiques au profit du CHR de Gaoua au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua

Avis de demande de prix
N° : 2024-05/MSHP/SG/CHR-G/DG/PRM du 29/03/2024
Financement : Budget du CHR de Gaoua, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Le Centre Hospitalier Régional de Gaoua dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet Acquisition de sachets d'emballage pour médicaments et de consommables informatiques au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration (pour le lot 2 disposer d'un agrément en informatique).

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots) répartis comme suit :

Lot (01) : Acquisition de sachets d'emballage pour médicaments au profit du CHR de Gaoua.

Lot (02) : Acquisition de consommables informatiques au profit du CHR de Gaoua.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder vingt un (21) jours pour chacun des lots.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés du CHR de Gaoua, BP 167 Gaoua, Tel 76 26 45 05, E-mail : traoreassane90@gmail.com.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse du CHR moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant soixante mille (60 000) franc CFA pour le lot 1 et de deux cent cinquante mille (250 000) franc CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Gaoua. BP 167 avant **le 16/04/2024 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de trois millions (3 000 000) de franc CFA TTC pour le lot 1 et de neuf millions (9 000 000) de franc CFA TTC pour le lot 2.

*Le Président de la commission
d'attribution des marchés*

Assane TRAORE
Administrateur des services de santé

REGION DU SUD OUEST

C O M M U N I Q U E

Suite à la publication de la demande de prix N°2024-04/RSUO/PBGB/CILNR/PRM du 1er mars 2024 relative aux travaux de réalisation d'un forage à exhaure solaire avec une pompe grunforce, un polytank de 0,5m3 sur support métallique et deux plaques solaires à Doumbouro dans la revue des marchés N° 3843 du mardi 26 mars 2024, le Président de la commission d'attribution des marchés informe l'ensemble des candidats de l'annulation de ladite publication pour la non prise en compte de tous les éléments dans le dossier d'appel à concurrence. La commune s'excuse pour les désagréments que cette annulation causera et assure les candidats de la correction et la publication dans les délais les meilleurs.

Joël Palingba P.S COMPAORE
Médaille d'Honneur des Collectivités Locales

REGION DU SUD OUEST

C O M M U N I Q U E

Il est porté à la connaissance du public que suite à la parution dans la revue des marchés publics n°3834 du mercredi 13 mars 2024 de l'avis de demande de prix n°2024-01/RSUO/PBGB/CDBG du 16/02/2024 pour la construction de deux logements + deux cuisines +2 latrines pour le dispensaire de Navielgane au profit de la Commune de Diébougou, aucun pli n'a été reçu à la date du 25 mars 2024 à 09 heures, date limite de dépôt des offres. Par conséquent, je déclare ledit marché infructueux.

DABIRE Tidjane Congrès
Chevalier de l'Ordre du Mérite

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf

Constitution d'un répertoire de fournisseurs/Prestataires pour les demandes de cotations de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire Primaire et Non Formelle (DPEPPNF) des Balé au titre de l'année 2024

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2024-001/MENAPLN/RBMH/ DREPPNF/DPEPPNF-BL
du 28 Mars 2024

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2024, la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire Primaire et Non Formelle (DPEPPNF) des Balé lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que la DPEPPNF-Balé pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations pour l'acquisition de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans les domaines ci-après.

Fournitures et équipements

1. Fournitures de bureau ;
2. Fournitures de consommables et matériels informatiques (agrément exigé),
3. Fournitures de matériels et mobiliers de bureau ;
4. Fournitures de matières d'œuvre ;
5. Tables-bancs ;
6. Fournitures de produits d'entretien et de nettoyage ;
7. Fournitures scolaires ;
8. Fournitures de pièces de rechange ;
9. Véhicule à deux (02) roues.

Prestations de service

- 1- Entretien et maintenance de climatiseurs ;
- 2- Entretien et maintenance de bâtiment intérieur/extérieur ;
- 3- Installation et réfection du circuit électricité ;
- 4- Entretien et maintenance du réseau internet ;
- 5- Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques (agrément exigé) ;
- 6- Entretien et maintenance des véhicules à deux roues ;
- 7- Nettoyage de bâtiments ;
- 8- Fournitures de pause-café (renforcée) et déjeuner ;
- 9- Entretien de maintenance de véhicule quatre roues ;
- 10- Location de salles de conférence ;

Travaux

- 1- Travaux de construction de hangar (agrément exigé).

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotations au profit de la DPEPPNF-Balé. »

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le domaine principal des activités, le numéro de contact et le ou les domaine (s) pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;

- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la DPEPPNF-Balé sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DPEPPNF-Balé, sis à Boromo à côté de la Radio Voix des balé, contact : 76 05 89 57/ 70 76 36 73 aux heures suivantes : 7h30 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 12/04/2024 à 9h 00 mn**. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. La DPEPPNF-Balé se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

La PRM Provinciale

Assèta KOANDA

Administrateur Civil

Médaille d'Honneur des Collectivités Locales

Constitution d'un répertoire de fournisseurs/Prestataires pour les demandes de cotations de la Direction Provinciale des Enseignements Post-Primaire et Secondaire des Balé (DPEPS) des Balé au titre de l'année 2024

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2024-001/MENAPLN/RBMH/ DREPS/DPEPS-BL du.....

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2024, la Direction Provinciale des Enseignements Post-Primaire et Secondaire (DPEPS) des Balé lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que la DPEPS-Balé pourra contacter dans le cadre des demandes de cotations pour l'acquisition de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après.

Fournitures et équipements

1. Fournitures de bureau ;
2. Fournitures de consommables informatiques (agrément exigée),
3. Fournitures de matériels et mobiliers de bureau ;
4. Fournitures de matières d'œuvre ;
5. Fournitures de produits d'entretien et de nettoyage ;
6. Fournitures de matériels informatiques (agrément exigé);
7. Fournitures de pièces de rechange ;
8. Fourniture de véhicules à deux roues ;
9. Fourniture et pose de climatiseur ;
10. Fournitures diverses.

Prestations de service

- 1- Entretien et maintenance de climatiseurs ;
- 2- Entretien et maintenance de bâtiment intérieur/extérieur ;
- 3- Réfection du circuit électricité et installation électrique ;
- 4- Entretien et maintenance du réseau internet ;
- 5- Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques (agrément exigé);
- 6- Entretien et maintenance des véhicules à deux roues ;
- 7- Nettoyage de bâtiments ;
- 8- Fournitures de pause-café (renforcée) et déjeuner ;
- 9- Location de salles de conférence ;

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotations au profit de la DPEPS-Balé. »

5. les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le domaine principal des activités, le numéro de contact et le ou les domaine (s) pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la DPEPS-Balé sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DPEPS-Balé, sis à Boromo au Lycée provincial de Boromo, contact : 76 92 71 62/ 79 65 36 97 aux heures suivantes : 7h30 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 12/04/2024 à 9h00 mn**. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. La DPEPS-Balé se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

La PRM Provinciale

Assèta KOANDA

Administrateur Civil Médaillé d'Honneur des Collectivités Locales

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DES PRESTATAIRES/FOURNISSEURS DE LA DIRECTION PROVINCIALE DES SPORTS ET LOISIRS DU NAYALA, AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2024-001//RBMH/PNYL/DPSLN 15/02/2024**

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de Passation des marchés publics (PPM), Exercice 2024, la Direction provinciale des sports et des loisirs du Nayala lance une manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de fournisseurs/prestataires pour l'exercice 2024.

2. l'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêts est de disposer d'une base de données de fournisseurs/prestataires que Direction provinciale des sports et des loisirs du Nayala pourra consulter de façon rotative dans le cadre de la demande de cotation pour la fourniture de biens et services et de la consultation de consultants pour la réalisation des prestations.

3. peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

- 01 Entretien, réparation de véhicules à 2 roues
- 02 Acquisition de matériels de bureau
- 03 Acquisition de matériels sportifs et de loisirs

4. Les fournisseurs et prestataires intéressés par le présent avis sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé adressé à Monsieur le Directeur Provincial des Sports et des Loisirs du Nayala avec la mention « avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de fournisseurs et prestataires de la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Nayala au titre de l'année 2024 ».

5. les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante ;
- le domaine principal de soumission ;
- une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu.

6. Les dossiers doivent être déposés auprès de la Personne Responsable des Marchés sis au sein de la Direction Provinciale des Sports et des Loisirs du Nayala, sis à la Préfecture de Toma au plus tard **le 12/04/2024 à 09 heures 00 minutes**.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Pour toute information, appeler au 67 74 08 44/ 71 41 67 86.

NB : La Direction se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

La Personne Responsable des Marchés

W Auguste Daniel ZINZERE

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DU REPERTOIRE DE FOURNISSEURS ET DE PRESTATAIRES DE L'ANNEE 2024

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
N°2024- 01/MSJE/RCEN/DRSL-CEN**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2024), la Direction Régionale des Sports et des Loisirs du Centre (DRSL-CEN) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires / fournisseurs que la DRSL-CEN pourrait contacter dans le cadre de ces consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et services et la réalisation des prestations de service.

Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales spécialisées au moins dans l'un des domaines suivants :

- Entretien de véhicules quatre (04) roues ;
- Entretien et maintenance informatique ;
- Fournitures de bureau et de produits d'entretien ;
- Consommables informatique et péri-informatiques.
- Articles de sport et de loisirs ;
- Cartes de recharge téléphoniques ;
- Prestation de restauration.

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la DRSL-CEN ».

Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Le domaine principal de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ;
- Une copie de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier pour les personnes morales ;
- Un certificat de non faillite ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à les compléter avec les informations et les pièces requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du gestionnaire des crédits délégués à la DRSL-CEN située sur l'Avenue Guillaume Ouédraogo/ face à la CENI, tel : 79-18-24-27 / 71-62-27-27.

Les offres ou les pièces à compléter devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 12/04/2024**.

La DRSL-CEN se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

Yembi WANGRAWA
Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Jeunesse et des Sports

Constitution d'une liste additive à la base de données de fournisseurs et prestataires du Conseil Régional du Centre-Est, Gestion 2024

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2024-02/RCES/DSR/SG/PRM du 29 mars 2024**

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés Gestion 2024, le Conseil Régional du Centre-Est lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste additive à la base de données de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de compléter la base de données de fournisseurs/prestataires et consultants que le Conseil Régional pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes.

2. Peuvent déposer les offres de services, toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et spécialisées dans le domaine sus-indiqué :

- Lot unique : assurance de trois (03) véhicules automobiles.

3. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres de services sous pli fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste additive à la base de données de fournisseurs et prestataires du Conseil Régional du Centre-Est, Gestion 2024 ». Elles devront comporter les informations ci-après concernant le soumissionnaire :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale du Centre-Est en précisant le ou les domaines concernés ;
- Les informations sur le soumissionnaire comprenant : la raison sociale, l'adresse complète et la localisation géographique de son siège, les contacts (adresse postale, adresse électronique, email, numéros de téléphone, etc.) et une brève présentation de l'entreprise en faisant ressortir ses qualifications et compétences dans les principaux domaines d'activités ;
- Une copie du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM),

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la personne responsable des marchés (PRM) au numéro (+226) 70 03 80 43 ou par Email : prmcocorece@yahoo.com

5. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française en deux (2) exemplaires (1 original + 1 copie marquée comme telle) devront être déposées sous plis fermé à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 12/04/2024 à 09 heures 00 mn (TU)** dans les bureaux de la personne Responsable des Marchés du Conseil Régional du Centre-Est, sis au 1er étage, compartiment droit en fin de montée des escaliers, 2e bureau à droite.

Le Conseil Régional du Centre-Est se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de manifestation d'intérêt.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Charles BELEMKOABGA
Administrateur Civil

Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année budgétaire 2024

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2024-001/R-SHL/PSUM/CO-KLB**

34. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2024, la commune de Kelbo prévoit entre autres, des acquisitions, des travaux et des prestations par voie de demande de cotations (formelles ou non formelles) et de demande propositions allégées. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la commune lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.

35. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires/fournisseurs que la commune pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelles et non formelles au cours de l'année 2024.

36. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :

- Fournitures et équipements ;
- Services courants ;
- Prestations intellectuelles ;
- Travaux.

37. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, et qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

38. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

- Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;
- Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la commune de Kelbo adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Kelbo ;
- Une présentation de l'entreprise ;
- Une copie de l'agrément ou l'autorisation (cas de travaux, certains fournitures et équipements).

39. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la commune sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.

40. Un candidat a la possibilité de postuler dans plusieurs domaines mais devra préciser sur la lettre les domaines auxquels il postule.

41. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Commune devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;

42. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine.

43. La commune se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

44. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la commune de Kelbo : (préciser le domaine concerné) » auprès du Gestionnaire de Crédits de la commune dans la salle de réunion du bâtiment situé à l'entrée de l'enceinte du siège de l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF) sis à la cité AN II, Ouagadougou. Tel : 76 89 54 72 / 70 45 03 05 au plus tard **le 12/04/2024 à neuf (09) heures 00 TU.**

La Personne responsable des Marchés

Kassoum BADINI

Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2024 - 001/R-SHL/PSUM/CO-RBN/SG

45. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2024, la commune de Arbinda prévoit entre autres, des acquisitions, des travaux et des prestations par voie de demande de cotations formelles et non formelles. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la commune lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.
46. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires/fournisseurs que la commune pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelles et non formelles au cours de l'année 2024.
47. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :
- Fournitures et équipements ;
 - Services courants ;
 - Prestations intellectuelles ;
 - Travaux.
48. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, et qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
49. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :
- Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;
 - Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la commune de Arbinda adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Arbinda ;
 - Une présentation de l'entreprise ;
 - Une copie de l'agrément ou l'autorisation (cas de travaux, certains fournitures et équipements).
50. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la commune sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
51. Un candidat a la possibilité de postuler dans plusieurs domaines mais devra préciser sur la lettre les domaines auxquels il postule.
52. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Commune devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;
53. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine.
54. La commune se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.
55. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la commune de Arbinda : (préciser le domaine concerné) » auprès du Gestionnaire des Crédits de la commune de Arbinda à la cité AN II 1er Bâtiment situé à l'entrée de l'enceinte du siège de l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF), premier couloir faisant face à l'entrée 1ère porte à droite. Tel : 76 75 53 21/72 00 36 42. au plus tard **le 12/04/2024 à neuf (09) heures 00 TU**

La Personne responsable des Marchés,

BELEM Soumaïla
Secrétaire Administratif

Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année budgétaire 2024.

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2024 - 001/R-SHL/PSUM/CO-DJB/SG/PRM**

56. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2024, la commune de Djibo prévoit entre autres, des acquisitions, des travaux et des prestations par voie de demande de cotations formelles et non formelles. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la commune lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.

57. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires/fournisseurs que la commune pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelles et non formelles au cours de l'année 2024.

58. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :

- Fournitures et équipements ;
- Services courants ;
- Prestations intellectuelles ;
- Travaux.

59. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, et qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

60. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

- Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;
- Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la commune de Djibo adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Djibo ;
- Une présentation de l'entreprise ;
- Une copie de l'agrément ou l'autorisation (cas de travaux, certains fournitures et équipements).

61. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la commune sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.

62. Un candidat a la possibilité de postuler dans plusieurs domaines mais devra préciser sur la lettre les domaines auxquels il postule.

63. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Commune devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;

64. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine.

65. La commune se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

66. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la commune de Djibo (préciser le domaine concerné) » auprès de la Personne Responsable des marchés au premier bureau (à partir de la droite) du premier bâtiment situé à l'entrée de l'enceinte du siège de l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF) sis à la cité AN II, Ouagadougou Tel :75269066/79064945. au plus tard **le 12/04/2024 à neuf (09) heures 00 TU**

La Personne responsable des Marchés,

ZONGO KALAGA JOSEPH

Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année budgétaire 2024.

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2024 - 001/R-SHL/PSUM/CO-DJB/SG/PRM**

7. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2024, la commune de Djibo prévoit entre autres, des acquisitions, des travaux et des prestations par voie de demande de cotations formelles et non formelles. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la commune lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.
68. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires/fournisseurs que la commune pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelles et non formelles au cours de l'année 2024.
69. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :
- Fournitures et équipements ;
 - Services courants ;
 - Prestations intellectuelles ;
 - Travaux.
70. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, et qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
71. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :
- Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;
 - Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la commune de Djibo adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Djibo ;
 - Une présentation de l'entreprise ;
 - Une copie de l'agrément ou l'autorisation (cas de travaux, certains fournitures et équipements).
72. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la commune sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
73. Un candidat a la possibilité de postuler dans plusieurs domaines mais devra préciser sur la lettre les domaines auxquels il postule.
74. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Commune devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;
75. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine.
76. La commune se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.
77. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la commune de Djibo (préciser le domaine concerné) » auprès de la Personne Responsable des marchés au premier bureau (à partir de la droite) du premier bâtiment situé à l'entrée de l'enceinte du siège de l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF) sis à la cité AN II, Ouagadougou Tel :75269066/79064945. au plus tard **le 12/04/2024 à neuf (09) heures 00 TU**

La Personne responsable des Marchés,

ZONGO KALAGA JOSEPH

Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2024 - 001/R-SHL/PSUM/CO-CKTG**

78. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2024, la commune de Koutougou prévoit entre autres, des acquisitions, des travaux et des prestations par voie de demande de cotations formelles et non formelles. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la commune lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.

79. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires/fournisseurs que la commune pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelles et non formelles au cours de l'année 2024.

80. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :

- Fournitures et équipements ;
- Services courants ;
- Prestations intellectuelles ;
- Travaux.

81. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, et qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

82. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

- Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;
- Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la commune de Koutougou adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Koutougou ;
- Une présentation de l'entreprise ;
- Une copie de l'agrément ou l'autorisation (cas de travaux, certains fournitures et équipements).

83. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la commune sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.

84. Un candidat a la possibilité de postuler dans plusieurs domaines mais devra préciser sur la lettre les domaines auxquels il postule.

85. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Commune devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;

86. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine.

87. La commune se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

88. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la commune de Koutougou : (préciser le domaine concerné) » auprès du Gestionnaire de Crédits de la commune de Koutougou dans la salle de réunion du bâtiment situé à l'entrée de l'enceinte du siège de l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF) sis à la cité AN II, Ouagadougou. Tel : 76 00 27 26/ 70 84 20 27 au plus tard **le 12/04/2024 à neuf (09) heures 00 TU**

Chef Saf

DICKO Abdoulaye

Médaillé d'honneur des collectivités territoriales

Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 2024-001/RSHL/PSUM/CPBM/SG**

89. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2024, la commune de Pobé-Mengao prévoit entre autres, des acquisitions, des travaux et des prestations par voie de demande de cotations formelles et non formelles. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la commune lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.

90. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires/fournisseurs que la commune pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelles et non formelles au cours de l'année 2024.

91. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :

- Fournitures et équipements ;
- Services courants ;
- Prestations intellectuelles ;
- Travaux.

92. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, et qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

93. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

- Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;
- Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la commune de Pobé-Mengao adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Pobé-Mengao ;
- Une présentation de l'entreprise ;
- Une copie de l'agrément ou l'autorisation (cas de travaux, certains fournitures et équipements).

94. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la commune sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.

95. Un candidat a la possibilité de postuler dans plusieurs domaines mais devra préciser sur la lettre les domaines auxquels il postule.

96. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Commune devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;

97. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine.

98. La commune se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

99. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la commune de Pobé-Mengao (préciser le domaine concerné) » auprès du Gestionnaire de Crédits de la commune dans la salle de réunion du bâtiment situé à l'entrée de l'enceinte du siège de l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF) sis à la cité AN II, Ouagadougou. Tel : 76799046/58056884. Au plus tard le **12/04/2024 à neuf (09) heures 00 TU**

La Personne responsable des Marchés,

BADINI Harouna

Adjoint Administratif

Médaillé d'Honneur des Collectivités Locales

Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2024-001/R-SHL/PSUM/CO-BRBL

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2024, la commune de Baraboulé prévoit entre autres, des acquisitions, des travaux et des prestations par voie de demande de cotations formelles et non formelles. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la commune lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.
2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires/fournisseurs que la commune pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelles et non formelles au cours de l'année 2024.
3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :
 - Fournitures et équipements ;
 - Services courant ;
 - Prestations intellectuelles ;
 - Travaux.
4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, et qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :
 - Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;
 - Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la commune de Baraboulé adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Baraboulé ;
 - Une présentation de l'entreprise ;
 - Une copie de l'agrément ou l'autorisation (cas de travaux, certains fournitures et équipements).
6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la commune sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
7. Un candidat a la possibilité de postuler dans plusieurs domaines mais devra préciser sur la lettre les domaines auxquels il postule.
8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Commune devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;
9. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine.
10. La commune se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.
11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la commune de Baraboulé : (préciser le domaine concerné) » auprès du Secrétariat General de la mairie de la commune de Baraboulé dans la salle de réunion du bâtiment situé à l'entrée de l'enceinte du siège de l'Association des Municipalité du Burkina Faso (AMBF) sis à la cité AN II, Ouagadougou.. Tel : 64 69 79 52 / 70 68 79 92. Au plus tard le **12/04/2024 à 09 h 00 GMT.**

La Personne responsable des Marchés,

Adama BOINA

Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année budgétaire 2024 du Haut-Commissariat de Djibo

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2024-01/ MATDSI/R-SAHEL/P-SOUM/HC-SOUM**

Dans le cadre de l'exécution du budget ETAT du Haut-Commissariat de Djibo, exercice 2024, le haut-commissariat de Djibo voudrait constituer un panier de prestataires. Il lance pour ce faire un avis à manifestation d'intérêt relatif au recrutement de prestataires à consulter dans la conduite de ses procédures de demande de cotations pour diverses acquisitions et prestations.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par : BUDGET DE L'ETAT

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations :

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1: FOURNITURE

- Fournitures et materiel de bureau
- Fourniture de produits d'entretien
- Achat de divers imprimés
- Acquisition de produits informatique et péri-informatique et d'électricité

Lot 2: PRESTATION DE SERVICE

- Nettoyage de bâtiment
- Entretien de bâtiments intérieur et extérieur
- Entretien et maintenance de tout matériel de transport

4. Composition du dossier de la manifestation d'intérêt :

Les entreprises intéressées doivent fournir les informations ou les documents indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment de :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une présentation de l'entreprise et description du domaine d'activité ;
- Un agrément technique si le domaine le prévoit ;
- Un extrait du RCCM ;
- Une attestation de non faillite ;

N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre.

5. Dépôt des offres et ouverture des plis :

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française , en trois exemplaires dont un (1) original obligatoire et deux (02) copies devront être déposées sous plis fermé au service des affaires administratifs et financiers du Haut- Commissariat de Djibo avec la mention « manifestation d'intérêt Relative à la constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année budgétaire 2024 du Haut-Commissariat de Djibo».

En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Les plis sont recevables au plus tard le **12/04/2024 à neuf (09) heures 00 TU**

6. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, Téléphone : 70 26 97 35/ 75 85 85 32

8. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Gestionnaire

Gustave BORO

Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année budgétaire 2024 de la Maison d'Arrêt et de Correction de Djibo

MAISON D'ARRET ET DE CORRECTION DE DJIBO

MANIFESTATION D'INTERET

N°2024-01/ MJDHRI/DGAP/DRAP-CAO/MAC-DJIBO

Dans le cadre de l'exécution du budget ETAT, exercice 2024, la Maison d'Arrêt et de Correction de Djibo voudrait constituer un panier de prestataires/fournisseurs. Pour ce faire, elle lance un avis à manifestation d'intérêt relatif au recrutement de prestataires/fournisseurs concernant les procédures de demande de cotations (formelle ou non formelle) et de demande de proposition allégées pour diverses acquisitions et prestations.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par : BUDGET DE L'ETAT

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations :

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1: FOURNITURES

- Fournitures de bureau
- Achat de matériel de sécurité
- Acquisition de produits informatiques et péri-informatiques

Lot 2: PRESTATION DE SERVICE

- Entretien de climatiseurs
- Travaux d'électricité
- Nettoyage
- Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques
- Entretien de machines (moulins)
- Plomberie sanitaire
- Entretien de bâtiments intérieur et extérieur
- Entretien et maintenance de tout matériel de transport

4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt :

Les entreprises intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment de:

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une présentation de l'entreprise et description du domaine d'activité ;
- Un agrément technique si le domaine le prévoit ;
- Un extrait du RCCM ;
- Une attestation de non faillite ;

N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouvertures des plis :

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française, en trois exemplaires un (1) original obligatoire et deux (02) copies devront être déposées sous plis fermé au service de l'intendance de la Maison d'arrêt et de correction de Djibo avec la mention « manifestation d'intérêt relative au recrutement de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la Maison d'Arrêt et de Correction de Djibo ». En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Les plis sont recevables au plus tard le **12/04/2024 à neuf (09) heures 00 TU.**

7. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, Téléphone : 56.68.10.05 / 64.51.32.23

8. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

L'INTENDANT MAC-DJIBO

Bourahima QUEDRAOGO

Contrôleur de sécurité pénitentiaire

Constitution de répertoire de fournisseurs et de prestataires pour l'année 2024

DIRECTION REGIONALE DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET NON FORMELLE DU SAHEL

**Avis à Manifestation d'intérêt
N° 2024- 01 MENAPLN/SG/DREPPNF-SHL/DPEPPNF-SUM**

1 Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) exercice 2024, la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Soum lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires / fournisseurs que la DPEPPNF pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation pour la réalisation de services et de prestations.

3. Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après.

Numéro de lot Domaines

I. Fournitures et équipements

- Lot1 Acquisition de fourniture de bureau, informatiques et diverses
- Lot 2 Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage
- Lot 3 Acquisition de pièces de rechange deux roues
- Lot 4 Acquisition de matériel informatique, mobilier de bureau et matériel de transport de service

II. Autres prestations de services

- Lot 1 Entretien et maintenance de véhicules & à quatre roues
- Lot 2 Entretien et maintenance de véhicules à deux roues
- Lot 3 Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique
- Lot 4 Entretien et maintenance de climatiseurs
- Lot 5 Livraison de pause-café et de pause déjeuner
- Lot 6 Nettoyage des locaux et location de salles

4. les entreprises éligibles et désirant prendre part à consultation sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour l'établissement d'une liste de fournisseurs et prestataires pour les demandes de cotations de la DPEPPNF du Soum, exercice 2024 »

5. les dossiers de candidature devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de demande d'inscription adressée au gestionnaire précisant le numéro et le domaine pour lequel candidat manifeste son intérêt ;
- Le domaine principal d'activité
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques
- Une copie de l'extrait de registre de commerce (RCCM pour les personnes morales)
- L'agrément technique dans le domaine s'il y'a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

6. les entreprises ayant déjà déposé leurs offres de services sont invitées à les compléter avec les informations et pièces requises.

7. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en langue française, en trois exemplaires dont un (1) original obligatoire et deux (02) copies).

8. Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès du gestionnaire de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Soum à Djibo et dans la salle de réunion du bâtiment situé à l'entrée de l'enceinte de l'Association des Municipalités du Burkina Faso sise à Ouagadougou cité An II au plus tard le **12/04/2024 à 10h00 TU.**

RENSEIGNEMENTS

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Gestionnaire de crédits tél : 70 08 89 63/74 31 69 25

8. La DPEPPNF se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Gestionnaire

BEGHA Charlemagne
Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

Constitution d'une base de données de fournitures/prestations de la direction provinciale des enseignements post-primaire et secondaire du Soum

DIRECTION PROVINCIALE DES ENSEIGNEMENTS POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE DU SOUM

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2024-01/MENAPLN/RSHL/DREPS-SHL/DPEPS-SUM RELATIF**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2024, la direction provinciale des enseignements post-primaire et secondaire du Soum souhaite recevoir des candidats pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de la conduite de ses procédures de demande de cotations dans les domaines ci-après :

Numéro de lot Domaines

I. Fournitures et équipements

- Lot.1 Acquisition et installation des équipements solaires
- Lot.2 Acquisition de matériel informatique de bureau
- Lot.3 Acquisition de matériel de transport de service
- Lot.4 Acquisition de fournitures de bureau
- Lot.5 Acquisition de produits d'entretien
- Lot.6 Acquisition de pièces de rechange pour véhicules à deux roues
- Lot.7 Acquisition de fournitures informatiques

II-Autres prestations de services

- Lot.1 Nettoyage de bâtiments administratifs et location de salles de rencontre
- Lot.2 Entretien et maintenance des équipements informatiques
- Lot.3 Entretien et maintenance de véhicules à 2 roues

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jours vis-à-vis de l'administration.

La Direction provinciale des enseignements post-primaire et secondaire du Soum rappelle aux fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire une offre composée de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée au Gestionnaire de crédits de la Direction provinciale des enseignements post-primaire et secondaire du Soum indiquant le lot et le domaine d'activités ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une copie de l'Identifiant Unique Financier (IFU) ;
- Une copie de registre de commerce et de crédit immobilier ;
- Les preuves de l'expérience ou de réalisations.

DEPOT DES OFFRES ET OUVERTURE DES PLIS

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, en trois (03) exemplaires, (un original et deux copies) devront être déposées sous plis fermé dans la salle informatique du bâtiment situé à l'entrée de l'enceinte du siège de l'Association des Municipalités du Burkina Faso sise à la cité AN II ; Ouagadougou. Elles devront porter la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données au profit de la Direction provinciale des enseignements post-primaire et secondaire du Soum.

Les plis sont recevables au plus tard le **12/04/2024 à neuf (09) heures 00 TU.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable du non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

RENSEIGNEMENTS

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Gestionnaire de crédits tél : 64 54 40 68/70 30 33 46

L'administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Gestionnaire de crédits

KOULIBALY M'Pié Firmin
Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

REGION DU SAHEL

Recrutement de prestataires en vue de la constitution de la liste à utiliser dans les procédures de demande cotations et de demande de propositions allégées pour diverses acquisitions et prestations de la Direction Provinciale de la Solidarité, de l'Action Humanitaire de la Réconciliation Nationale du Genre et de la Famille du Soum

MANIFESTATION D'INTERET N°2024-01/ MSAHRNGF/SG/DRSAHRNGF-SHL/DPSAHRNGF-SUM

Dans le cadre de l'exécution du budget ETAT de la DPSAHRNGF du soum, exercice 2024, le président de la commission d'attribution des marchés de la Direction Provinciale de la Solidarité, de l'Action Humanitaire de la Réconciliation Nationale du Genre et de la Famille du Soum (DPSAHRNGF -SUM) voudrait constituer un panier de prestataires. Il lance pour ce faire un avis à manifestation d'intérêt relatif au recrutement de prestataires en vue de la constitution de la liste à utiliser dans les procédures de demandes de cotations et de demande de propositions allégées pour diverses acquisitions et prestations.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par : BUDGET DE L'ETAT

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations :

La nature des prestations est composée comme suit :

- Lot 1 : Acquisition de mobilier et matériel de logement et de bureau ;
- Lot 2 : Acquisition de matériel informatique de bureau ;
- Lot 3 : Acquisition de matériel de transport de service et de fonction ;
- Lot 4 : Acquisition de matériel et outillages techniques ;
- Lot 5 : Acquisition de fournitures de bureau ;
- Lot 6 : Acquisition de produits pour informatiques et péri-informatique ;
- Lot 7 : Acquisition de fournitures diverses ;
- Lot 8 : Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage ;
- Lot 9 : Acquisition de tickets de carburant ;
- Lot 10 : Location de salle de réunion pour les formations ;
- Lot 11 : Fourniture de pause-café pour les conseils de direction ;
- Lot 12 : Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques ;
- Lot 13 : Entretien et réparation des bâtiments intérieurs.

4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt :

Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une présentation de l'entreprise et description du domaine d'activité ;
- Un agrément technique si le domaine le prévoit ;
- Un extrait du RCCM ;
- Une attestation de non faillite ;

N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouvertures des plis :

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française, en trois exemplaires dont un (1) original obligatoire et deux (02) copies) devront être déposées sous plis fermé au service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la Direction Provinciale de la Solidarité, de l'Action Humanitaire de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille du Soum (DPSAHRNGF -SUM) avec la mention « manifestation d'intérêt relative au recrutement de prestataires en vue de la constitution de la liste à utiliser dans les procédures de demande de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de la Direction Provinciale de la Solidarité, de l'Action Humanitaire de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille du Soum (DPSAHRNGF -SUM)-Djibo à la date du **12/04/2024 à neuf (9) heures 00 heure** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, Téléphone : 65 04 37 99

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt

Le Président de la CAM

HIEN K. Benjamin

Administrateur des Affaires Sociale
Chevalier de l'Ordre du Mérite

Koudougou du 24 mars au 06 avril 2024
Modernisation des procédures de traitement de certaines
prestations payantes de la DGCMEF



Quelques membres du groupe de travail en pleine conception innovantes sur les modules :
« revue des marchés publics » et « facturation des prestations payantes »



Une journée d'innovation fructueuse avec les cadres de la DGTCP, DGI, DGB, DGSi, DMP, PRM et de la DGCMEF, axée sur la « revue des marchés publics » et « facturation des prestations payantes »

La célérité dans la transparence